

SMALL ARMS SURVEY  
OCCASIONAL PAPER NO. 18

**Changement de perspective:  
La dynamique de la demande en  
armes légères et de petit calibre**

*David Atwood, Anne-Kathrin Glatz et Robert Muggah*

### **Droits de reproduction**

Publié en Suisse par le Small Arms Survey  
© Small Arms Survey, Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales,  
Genève 2006

Publié en janvier 2006

Tous droits de reproduction, même partielle, et de traduction réservés pour tous pays. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise, sous aucune forme ou par aucun moyen, sans permission écrite préalable du Small Arms Survey, ou ainsi qu'expressément autorisé par loi, ou en vertu des accords sur les droits de reprographie. Toute question concernant la reproduction en dehors du domaine mentionné ci-dessus doit être adressée au Responsable des publications du Small Arms Survey, à l'adresse suivante.

Small Arms Survey  
Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales  
47, Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

Traduction par Stéphanie Pézard  
Cartographie par MAPgrafix

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Coprint, Genève, Suisse

Publication en anglais :  
ISBN 2-8288-0069-5  
ISSN 1661-4445

### À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est un programme de recherche indépendant lié au Programme d'Études Stratégiques et de Sécurité Internationales (PSIS) et intégré à l'Institut universitaire de Hautes Études Internationales de Genève (Suisse).

Créé en 1999, il bénéficie du soutien financier du département fédéral des Affaires étrangères suisse et reçoit des subventions des gouvernements du Canada, de la Finlande, de la France, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et du Royaume-Uni. Le Projet est également reconnaissant aux gouvernements d'Australie, de Belgique, du Danemark et de la Nouvelle-Zélande de leurs contributions ponctuelles passées et présentes à des projets. Des appoints de financements lui ont été attribués par le Programme des Nations unies pour le développement, l'Agence des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, le Réseau universitaire international de Genève, et le Centre international pour le déminage humanitaire de Genève.

Le Small Arms Survey collabore avec des instituts de recherche et des organisations non gouvernementales de nombreux pays, dont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, le Brésil, le Canada, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Géorgie, l'Inde, Israël, la Jordanie, la Norvège, le Royaume-Uni, le Sri Lanka, la Suède et la Thaïlande.

La série *Occasional Papers* du Small Arms Survey présente des résultats de recherches récentes et détaillées menées par l'équipe du projet et les chercheurs qu'il mandate sur des questions méthodologiques, conceptuelles et de données quantitatives relatives aux armes légères ou publie des études détaillées par pays ou région. Cette série périodique est disponible en version imprimée et sur le site Web du Small Arms Survey.

Small Arms Survey, Institut universitaire de Hautes Études Internationales,  
47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse  
Tél.: + 41 22 908 5777  
Fax.: + 41 22 732 2738  
Email: [smallarm@hei.unige.ch](mailto:smallarm@hei.unige.ch)  
Site Web: <http://www.smallarmssurvey.org>

### **À propos du Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO)**

Le Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO), situé à Genève et à New York, assure la présence des Quakers aux Nations Unies. Sous les auspices du Comité consultatif mondial des Amis, QUNO dispose d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies depuis 1948.

Le travail de QUNO à Genève consiste en une série de programmes sur le désarmement et la paix, les droits de l'homme et les réfugiés, et les questions économiques mondiales. A travers toute une gamme d'activités—séminaires, entretiens privés, publications—, QUNO cherche à faire progresser l'efficacité et la durabilité des politiques internationales en matière de paix et de justice.

La question des armes légères et de petit calibre a occupé une place majeure dans le travail de QUNO à New York et à Genève depuis 1997. Le Bureau de Genève collabore étroitement depuis des années avec le Small Arms Survey, avec qui il a entrepris un projet commun sur la demande en armes légères depuis 2003. Les rapports correspondant à ces travaux sur les armes légères ainsi que d'autres questions sont accessibles sur le site Web de QUNO.

Bureau Quaker auprès des Nations Unies  
Quaker House  
13 Avenue du Mervelet, 1209 Genève, Suisse  
Tél.: + 41 22 748 4800  
Fax.: + 41 22 748 4819  
Email: [quno@quno.ch](mailto:quno@quno.ch)  
Site Web: <http://www.quno.org>

## Table des matières

6	<b>Les auteurs</b>
7	<b>Remerciements</b>
9	<b>Sigles et abréviations</b>
10	<b>Résumé</b>
11	Que peut nous apprendre une optique de la demande en matière de contrôle des armes légères ?
13	Comment peut-on faire peser une optique de la demande sur la Conférence d'Examen de 2006 ?
16	<b>Introduction</b>
19	<b>Section I. Réflexions sur l'offre et la demande</b>
19	Le parti pris en faveur de l'offre
21	L'émergence d'une optique de la demande
25	<b>Section II. Les approches théoriques de la demande</b>
31	<b>Section III. Les illustrations du modèle: la dynamique de la demande dans cinq environnements particuliers</b>
31	Brésil
35	Colombie
43	Afrique du sud
49	Papouasie-Nouvelle-Guinée
54	Iles Salomon
60	Réflexions sur les études de cas
63	<b>Section IV. Les prochaines étapes: Le <i>Programme d'action</i> et au-delà</b>
74	<b>Bibliographie</b>
80	<b>Notes</b>

## Les auteurs

**David Atwood** est actuellement directeur du Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO) à Genève. Il est également en charge du Programme pour le désarmement et la paix de QUNO, qui a porté une grande attention à la question des armes légères et de petit calibre ces dernières années. Co-fondateur du Forum de Genève et du Réseau international d'action sur les armes légères, il a consacré la plus grande partie de sa carrière aux questions de la paix et des transformations sociales. Avant de rejoindre QUNO en 1995, il occupait le poste de Secrétaire général du Mouvement International de la Réconciliation. Il est titulaire d'un doctorat en science politique de l'université de Caroline du Nord (Chapel Hill).

**Anne-Kathrin Glatz** est assistante de recherche au Small Arms Survey, à Genève. Elle a co-écrit un chapitre du *Small Arms Survey 2006* sur la demande pour les armes, et elle est l'auteur d'un chapitre (à paraître) sur les transferts autorisés de munitions pour armes légères et de petit calibre. Avant de rejoindre le Small Arms Survey, elle a travaillé pour le Bureau International de la Paix à Genève, le Congressional Research Service à Washington, DC, et le Global Policy Forum à New York. Titulaire d'un master de l'université de Bonn, elle prépare sa thèse de doctorat à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. Ses recherches portent sur une comparaison des réseaux qui s'établissent entre gouvernement et société civile dans les domaines du contrôle des armes légères et du tabac, en Afrique du sud et dans d'autres pays.

**Robert Muggah** est rattaché au projet Small Arms Survey, où il supervise la conception, la mise en œuvre et la gestion de projets de recherche de grande envergure dans une trentaine de pays. Il est également *Professional Fellow* du Social Science Research Council basé aux États-Unis et doctorant à l'Université d'Oxford. Après avoir étudié l'économie du développement à l'*Institute for Development Studies* (Sussex) et à l'Université d'Oxford, il s'est spécialisé sur les questions de reconstruction post-conflit. Ses recherches actuelles portent en particulier sur l'économie politique ainsi que la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), des programmes de collecte et de destruction d'armes, et des programmes visant à relocaliser les populations déplacées. Ses articles ont été publiés dans la presse grand public et les revues spécialisées.

## Remerciements

Cette publication offre un résumé des résultats obtenus par un projet de recherche collectif, mené sur plusieurs années et couvrant cinq pays différents. Sous la coordination du Small Arms Survey (Genève) et du Bureau Quaker des Nations unies, cette initiative a bénéficié des apports de partenaires et de collaborateurs venus de divers ministères et agences gouvernementales, organisations non gouvernementales, instituts de recherche, et universités. Ils sont trop nombreux pour être tous remerciés ici, mais les auteurs tiennent à exprimer tout spécialement leur gratitude à une équipe de chercheurs qui a contribué à ce projet. Il s'agit de :

Benjamin Lessing et l'équipe de Viva Rio pour l'étude de cas sur les *favelas* du Brésil et les quartiers des classes moyennes, et pour leurs commentaires sur le manuscrit ; Jorge A. Restrepo, Katherine Aguirre, Óscar Becerra, et Simón Mesa, tous membres du CERAC, pour leur étude approfondie de la violence urbaine dans les villes et les zones rurales de Colombie ; Adèle Kirsten (chercheuse indépendante, Johannesburg), Lephophotho Mashike (département de sociologie, université de Witwaters-rand), Knowledge Raji Matshedisho (département de sociologie, université du Cap) et Jacklyn Cock (département de sociologie, université de Witwaters-rand) pour l'impressionnante étude qu'ils ont réalisée sur les *Gun Free Zones* en Afrique du sud ; Carole Nelson (consultante indépendante, Wellington), Sarah Garap (Asian South Pacific Bureau of Adult Education—PNG) et Nicole Haley (Australian National University—Research School of Pacific and Asian Studies) ainsi que leurs collègues de l'Australian National University—State Society and Governance in Melanesia Project pour leurs contributions détaillées aux études de cas de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des îles Salomon.

Certaines personnes ont également contribué de manière significative à dessiner l'évolution du projet du Small Arms Survey / QUNO sur la demande, notamment Jurgen Brauer (College of Business Administration, Augusta State University), David Hemenway (Harvard University), Phil Cook (Duke University), David Jackman (consultant pour QUNO—Genève), et Peter Batchelor (PNUD—BCPR). Emile Lebrun a contribué de manière importante à la cohérence et au style de ce manuscrit, tandis qu'Eric Berman (SAS) et Stéphanie Pézard (SAS) ont fourni de précieux commentaires. Ruxandra Stoicescu (SAS) et Sophie Buxton (QUNO—Genève) ont effectué un travail de vérification des faits, et Alex Potter a patiemment corrigé les versions successives du manuscrit.

Nous sommes également reconnaissants aux gouvernements qui nous soutiennent, et sans lesquels cette recherche n'aurait pu être menée à bien. Nous souhaitons remercier en particulier Daniel Prins (Pays-Bas), Muktesh Pardeshi (Inde), Craig MacLachlan (Australie), Brian Parai et Earl Turcotte

(Canada), ainsi que Paulino Franco de Carvalho Neto (Brésil) pour leurs apports substantiels à des versions précédentes de ce travail. La préparation des diverses études de cas et la publication de ce document ont été rendues possibles par le soutien financier ou institutionnel de –pour ne citer qu’eux– les gouvernements suisse (DFAE) et canadien (FAC), ainsi que l’Agence australienne pour le développement international (AusAID), l’agence néo-zélandaise pour le développement international (NZAID), les ministères de l’intérieur de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des îles Salomon, et le Ministère des affaires étrangères colombien.

### **Sigles et abréviations**

BMS	Biennial Meeting of States (Assemblée biennale des États)
CERAC	Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos (Centre de documentation pour l'analyse des conflits)
CFR	Registre central des armes à feu (Afrique du sud)
DDR	désarmement, demobilisation et réintégration
FCA	Firearms Control Act (Afrique du sud)
FFZ	Firearms Free Zone (zone sans armes)
GFSA	Gun Free South Africa
GFZ	Gun Free Zone
IFM	Isatabu Freedom Movement (îles Salomon)
MEF	Malaita Eagle Force (îles Salomon)
NPC	National Peace Council (îles Salomon), anciennement Peace Monitoring Council (PMC)
PMC	Peace Monitoring Council, rebaptisé NPC—National Peace Council (îles Salomon)
PNG	Papouasie Nouvelle-Guinée
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
QUNO	Bureau Quaker auprès des Nations unies
RAMSI	Mission d'assistance régionale dans les îles Salomon
RSIP	Royal Solomon Islands Police
RSS	réforme du secteur de la sécurité
SAPS	Services de police sud-africains
TPA	Townsville Peace Agreement (îles Salomon)
UDF	United Democratic Front (Afrique du sud)
WV	Weapons Free Village (îles Salomon)

## Résumé

Lorsque les États-membres de l'ONU se réuniront en juillet 2006 pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du *Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects* (PdA) adopté en 2001, ils seront mis au défi de s'engager à prendre des mesures efficaces pour réduire les effets de la prolifération et de l'usage impropre des armes légères et de petit calibre. Cette Conférence d'Examen jouera un rôle-clé dans la définition du ton et de la direction de l'action internationale sur ces questions pour les années à venir.

La présente étude a pour but de nourrir les débats qui vont déterminer les résultats de la Conférence d'Examen de 2006, en intégrant une *optique de la demande* à la question des armes légères. Le but est de permettre une meilleure compréhension des facteurs qui sous-tendent la dynamique des armes légères, et de mettre en avant toute une série de stratégies qui sont des compléments essentiels aux initiatives fondées sur l'offre. Ce travail est important, car les questions qui seront au centre de la conférence—la régulation des intermédiaires (*brokers*), la mise en place de contrôles sur les transferts d'armes, et peut-être l'intégration de la question des munitions comme élément nécessaire de la gestion des armes légères— reflètent le parti pris en faveur de la question de la disponibilité en armes (en termes économiques, l'offre) qui a, à ce jour, dominé les débats sur le contrôle des armes légères.

Malgré cette domination historique des approches fondées sur l'offre, de nombreux acteurs ont d'ores et déjà pris conscience que des efforts qui se concentraient sur un seul terme de l'équation des armes légères avaient peu de chance de succès. Pourquoi ? Parce qu'un processus de désarmement et de contrôle des armes légères efficace ne dépend pas seulement de la coopération entre États et entre autorités locales, mais aussi de la participation d'acteurs non-étatiques (groupes ou individus). Des solutions efficaces visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre exigent non seulement une compréhension des rôles et des comportements de ces acteurs, mais aussi de la façon dont ils trouvent un équilibre entre leurs motivations pour acquérir des armes et les moyens dont ils disposent pour les satisfaire.

Bien que cette perspective ne soit que peu mise en avant dans le PdA, on a pu voir depuis 2001 un nombre croissant de spécialistes du désarmement et de professionnels des questions de développement affiner leur réflexion sur ce sujet, et réclamer qu'une approche de la demande fasse partie intégrante des initiatives sur le contrôle des armes légères. Les interventions qui visent à réduire l'offre d'armes ne peuvent réussir que si les facteurs qui déterminent la demande sont examinés attentivement et font partie des actions envisagées.

*Que peut nous apprendre une optique de la demande en matière de contrôle des armes légères ?*

Même si, dans les débats sur le contrôle des armes légères, la perspective de la demande en est tout juste au stade de l'émergence, cela fait des années que des initiatives visant à réduire la demande sont mises en œuvre sur le terrain. Le contrôle des armes légères à travers la perspective de la demande—entendue et mise en œuvre dans une large gamme d'activités par les autorités nationales et locales, les ONG et les organisations communautaires— se concentre sur les motivations qui poussent les individus à se procurer des armes, ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour ce faire ; la prise en compte de ces deux éléments est une composante essentielle de toute action réussie sur les armes légères.

Une optique de la demande éclaire utilement la mise en œuvre des interventions qui visent à contrôler les armes légères. Premièrement, les acteurs locaux appartenant à la société civile agissent fréquemment comme des catalyseurs des activités de réduction de la demande. Les efforts de diminution de la demande démarrent et se poursuivent habituellement au niveau local. Cette dimension locale est en revanche presque toujours laissée de côté par les initiatives qui se concentrent sur la question de l'offre. Deuxièmement, les efforts de réduction de la demande sont d'autant plus efficaces qu'ils bénéficient d'une bonne collaboration entre autorités nationales et locales, et acteurs de la société civile. Troisièmement, il existe des liens intrinsèques entre la demande et les approches qui font des questions de sécurité (*'security-first'*) et de développement la priorité des efforts de réduction des armes. Ces liens sont établis de manière générale dans le PdA et ont été pris en compte de manière croissante dans les efforts entrepris au niveau international depuis 2001. A titre d'exemple, le récent 'Sommet mondial 2005 : réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale' (Sommet mondial 2005) établit explicitement ces connections entre sécurité et développement, qui ont été encore renforcées par une résolution de la Première Commission (UNGA, 2005). Une juste combinaison de garanties de sécurité et d'incitations en faveur du développement pourrait réduire à la fois l'offre et la demande en armes légères. On note également une prise de conscience grandissante par rapport au fait que la réforme du secteur de la sécurité peut influencer positivement la réduction de la demande.

Une approche théorique visant à comprendre les facteurs qui déterminent la demande a été développée, et elle est présentée ici. Fondée sur la compréhension des motivations et des moyens qui président à l'acquisition des armes, cette approche se concentre sur les préférences des groupes et des individus en faveur des armes, les ressources monétaires et non-monétaires nécessaires, et les prix relatifs et absolus des armes à feu. Ces trois groupes de

facteurs interagissent, et il est important de les prendre en compte conjointement pour voir comment la demande se manifeste. Ce modèle de la demande révèle que des interventions politiques spécifiques, si elles ne prennent pas en compte ces trois facteurs, peuvent aboutir à des résultats contre-productifs. Par exemple, les programmes qui proposent des incitations financières ou autres aux détenteurs d'armes illégales en échange de leurs armes peuvent en fait accroître les ressources disponibles pour l'acquisition de nouvelles armes. Lorsque les préférences—telles que l'attrance pour les armes et le statut social qu'elles confèrent—ne sont pas correctement prises en compte, les efforts de réduction de la demande sont contre-productifs et de courte durée. Le modèle suggère également qu'une étude des raisons pour lesquelles certains individus et groupes choisissent en définitive de ne *pas* acquérir d'armes peut suggérer de nouvelles options politiques.

Cinq études de cas ont été terminées récemment; toutes examinent les motivations et les moyens qui façonnent la demande en armes à feu ainsi que les interventions mises en place pour réduire cette demande. Mandatées par le Small Arms Survey, ces études abordent différents contextes, tous touchés fortement par la violence liée aux armes légères : le Brésil, la Colombie, l'Afrique du sud, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles Salomon. Il en émerge une série de résultats-clés, qui traversent ces différentes études de cas et qui s'avèrent de la plus grande utilité pour qui cherche à renforcer les approches normatives et pratiques sur le contrôle des armes légères, particulièrement en ce qui concerne la réduction de la demande. Ces études montrent combien les motivations qui président à l'acquisition des armes sont lourdement conditionnées par l'environnement social et historique. Les motivations et les moyens d'acquisition sont également affectés par les transformations subies par des facteurs structurels—tels que la gouvernance, l'environnement macro-économique ou le marché du travail. Les changements de gouvernement, les interventions militaires, les changements soudains de la qualité de la gouvernance politique ou économique, ou encore des modifications brutales des normes sociales, sont autant d'éléments qui peuvent ouvrir un espace à la réduction de la demande. Comme on peut s'y attendre, ces études montrent également que la demande en armes est elle-même indirectement influencée par l'offre : la disponibilité soudaine et inattendue d'armes légères après l'effondrement d'un régime, un conflit, ou une crise économique peut contribuer à créer motivations et moyens d'acquisition. De la même façon, la réglementation des armes et leur retrait de la société—à travers de meilleurs procédés d'enregistrement, un système de licences plus strict, des activités de collecte et de destruction bien conçues, et d'autres efforts similaires—peuvent influencer de manière positive la réduction de la demande. L'offre et la demande sont donc des variables qui interagissent étroitement.

Les études de cas montrent également que les motivations et les moyens d'acquisition pour les armes légères diffèrent souvent entre individus ou entre groupes. Il n'existe donc pas de recette-miracle pour réduire la demande : chaque intervention doit être conçue en fonction de la situation spécifique dans laquelle se trouvent les groupes et les individus, et de la façon dont elle évolue. Dans chacune de ces études de cas, les interventions se concentrent moins sur les aspects techniques de la collecte et de la destruction des armes, que sur la façon dont on peut influencer les préférences, les prix, et les ressources qui ont déterminé l'achat de ces mêmes armes. Dans tous les cas, les interventions décrites se sont concentrées davantage sur les facteurs liés à l'environnement ayant conditionné l'utilisation des armes, que sur les armes elles-mêmes. Elles intégraient diverses mesures telles que, par exemple, une limitation en fonction des heures de la journée du port et de la possession des armes à feu (mais aussi des vecteurs externes—tels que la vente d'alcool—qui influencent le recours éventuel aux armes), la mise en place ou le renforcement de normes sociales stigmatisant la possession d'armes, une formation et une communication appropriées vis-à-vis des institutions du secteur de la sécurité, et enfin une modification des contrôles légaux et sociaux associés à la possession d'armes tant légale qu'illégale. Chacune de ces études de cas montre également qu'un effort de communication et de sensibilisation efficace représente une pierre de touche de la réduction de la demande. Les réseaux locaux de la société civile qui peuvent s'appuyer sur des réseaux d'information existants constituent des éléments-clés d'une réduction de la demande, particulièrement lorsque la présence étatique est faible ou défaillante. Au bout du compte, les États qui s'engagent activement dans une approche centrée sur la demande peuvent en tirer de nombreux bénéfices, en plus de contribuer à l'amélioration de la condition du genre humain.

*Comment peut-on faire peser une optique de la demande sur la Conférence d'Examen de 2006 ?*

Les États risquent de tendre vers une limitation des domaines et questions à couvrir lors de la Conférence d'Examen de 2006, qui approche à grande pas. Ceux qui n'ont pas encore adopté une optique de la demande vis-à-vis du problème des armes légères peuvent penser qu'inclure la réduction de la demande dans les priorités des cinq années à venir est irréaliste. Cette étude démontre au contraire que les facteurs de la demande peuvent déterminer de façon cruciale l'efficacité des initiatives fondées sur l'offre. Elle révèle également que la demande n'est pas nouvelle : cela fait quelque temps déjà que la question des motivations et des moyens façonne la manière dont les différents acteurs impliqués abordent le contrôle des armes légères. Les interventions visant à réduire la demande sont aussi cruciales que celles qui visent à réduire l'offre ; elles sont actuellement à l'œuvre dans le monde entier, où elles sont appliquées à toute une série de contextes spécifiques marqués par les armes légères.

La prise en compte de la demande offre un certain nombre de clés pour juger les progrès réels effectués par le PdA, et pour promouvoir un programme plus étendu dans l'avenir. Les recommandations concernant le document final de la Conférence d'Examen de 2006 incluent les points suivants :

- *Intégrer le lien entre sécurité et développement.* Cette étude illustre de façon frappante comment le sous-développement, les inégalités, et les facteurs d'insécurité participent à la demande en armes légères et comment leur élimination peut réduire cette demande. La Conférence d'Examen se doit d'évaluer dans quelle mesure cette dimension fondamentale est actuellement intégrée aux politiques et aux programmes mis en place par les États, agences internationales et autres institutions. Ces liens fondamentaux doivent être mis en avant. Des efforts devraient par exemple être réalisés pour intégrer la réduction de la demande en armes au cadre général du développement durable.
- *Appréhender la réduction de la demande comme un aspect de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité.* Les interventions fondées sur l'offre et la demande ne réussiront que si les populations se sentent en sécurité et que le secteur de la sécurité est perçu comme suffisamment crédible et légitime. Il faut encourager les États à renforcer leur réforme du secteur de la sécurité (RSS) qui est une part essentielle d'un contrôle réussi des armes légères. Une RSS réussie se traduit par une meilleure gouvernance, qui permet en définitive la réduction de la demande.
- *Incorporer la dimension locale.* Il est essentiel que l'effort de réduction des armes parte des populations elles-mêmes (*'bottom-up approach'*). Une réelle participation des populations et une approche de la réduction des armes qui parte de la base sont indispensables. Les initiatives qui sollicitent activement l'engagement des populations locales ont davantage de chances d'avoir un impact sur la réduction de la demande en armes. Le processus de révision et les stratégies d'action qui émaneront de la Conférence d'Examen doivent intégrer le rôle joué par les approches locales dans la poursuite effective des objectifs du PdA.
- *Construire des partenariats avec la société civile.* Lorsque les progrès réalisés depuis l'adoption du PdA seront examinés, il faudra reconnaître –et prendre en compte– la contribution apportée par la société civile. Lorsqu'ils définiront les cibles et les recommandations pour la période de l'après-Conférence d'Examen, les États devront prendre des engagements spécifiques visant à encourager des approches communes avec la société civile.
- *Comprendre la réduction de la demande comme faisant partie intégrante des interventions visant à résoudre les conflits et à promouvoir la paix.* La réduction de la demande fonctionne en synergie avec d'autres formes de résolution non-violente des conflits qui surviennent dans les sociétés. Il faut encourager les différents acteurs à financer et à soutenir des programmes

complets d'éducation à la paix, qui feront partie intégrante des initiatives de DDR, de développement, et de contrôle des armes ; ils pourront également soutenir le développement de programmes portant sur les processus de réconciliation à long terme, tout en cherchant à y intégrer les méthodes autochtones de gestion des conflits.

- *Porter une attention toute particulière aux groupes les plus affectés.* Tous les secteurs de la société ne sont pas touchés de la même façon par la violence causée par les armes légères. L'impact de cette violence et la demande en armes légères varient considérablement selon qu'ils affectent des hommes, des femmes, de jeunes garçons ou de jeunes filles. Les jeunes représentent un groupe particulièrement vulnérable. Ces facteurs doivent être pris en compte notamment lors de la conception des interventions.
- *Soutenir et entreprendre des recherches précises et concrètes pour évaluer l'efficacité de la réduction de la demande.* Un pas important a déjà été effectué dans la compréhension de la dynamique de la demande, mais notre connaissance des éléments déterminant l'offre et la demande, ainsi que des relations complexes qui existent entre elles, reste limitée. Il est urgent d'entreprendre dans les années à venir des recherches visant à collecter des informations solides, fiables et immédiatement utilisables pour la mise en œuvre de programmes divers. Ces recherches porteront sur les relations entre l'offre, la mauvaise utilisation des armes et la demande, ainsi que sur les possibles points d'intervention qui peuvent être identifiés. Les gouvernements concernés, les gouvernements donateurs et les agences non-gouvernementales sont encouragés à sponsoriser de telles recherches.

Si les résultats de la Conférence d'Examen n'intégraient pas de façon substantielle l'optique de la demande, ils négligeraient des facteurs cruciaux qui façonnent jour après jour la réalité de la situation des armes légères dans notre monde. Au minimum, le document final de la Conférence devra prendre explicitement note de la nécessité d'aborder le commerce illicite des armes légères et de petit calibre dans tous ses aspects, *tant du point de vue de l'offre que de la demande*. Toute initiative fondée sur l'offre devra également incorporer des références à la demande, et il faudra encourager l'inclusion d'un discours sur la demande à la conception des étapes pratiques de réduction de la violence (telles que la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de la RSS, du DDR, des programmes visant à réduire le nombre d'armes en circulation, et d'autres projets de micro-désarmement).

Ces conseils, bien qu'écrits dans la perspective de la Conférence d'Examen, sont applicables à tous les acteurs impliqués dans le domaine des armes légères et les questions qui s'y rapportent. L'efficacité et la durabilité des programmes visant à réduire l'impact humain de la violence perpétrée par les armes légères dépendent en définitive de la réduction de la demande.

## Introduction

En juillet 2006, les États-membres de l'ONU se réuniront à New York pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects* (PdA) adopté en 2001. Cet événement représentera probablement un tournant important : non seulement il sera l'occasion pour les États de faire le bilan de leurs progrès, mais la Conférence d'Examen contribuera également fortement à définir le ton et la direction de l'action internationale pour les années à venir.

La présente étude a été conçue dans le but d'en faire un guide accessible à tous ; son contenu servira à alimenter les débats qui, en fin de compte, détermineront les résultats de la Conférence d'Examen de 2006. Elle met en avant le fait que, tandis que la compréhension des dynamiques complexes qui régissent la question des armes légères a grandement mûri au cours des cinq dernières années, les négociations portant sur le désarmement n'en sont pas moins restées très influencées par une perspective centrée sur la question de l'offre au détriment de la demande. Les discours et pratiques portant sur le contrôle des armes légères, en particulier, cherchent des solutions du côté du contrôle de la production, des stocks et des transferts. Les politiques n'ont en revanche accordé que peu d'attention aux motivations et aux moyens qui influencent le processus d'acquisition des armes.

En dépit de ce parti pris constant en faveur de l'offre dans les débats sur le contrôle international des armes, on observe de plus en plus une prise de conscience de l'utilité des perspectives mettant en avant la demande. Cette étude analyse également la manière dont l'intégration d'une optique de la demande au sein des initiatives sur le contrôle des armes peut améliorer de façon significative la durabilité et l'efficacité de leur action. De fait, à partir d'une sélection de cas pour lesquels le Small Arms Survey a récemment mandaté des recherches —le Brésil, la Colombie, l'Afrique du sud, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles Salomon—, cette étude conclut que la réduction de la demande doit être traitée comme une composante essentielle du contrôle des armes légères, tant au niveau de la théorie que de la pratique.<sup>1</sup>

La première section de cette étude débute par une réflexion sur les raisons pour lesquelles les perspectives de l'offre *et* de la demande sont vitales pour envisager un contrôle durable des armes. Tandis qu'un discours fondé sur l'offre dominait dans les années quatre-vingt-dix, on a pu voir se développer récemment pour les armes légères une acceptation grandissante de l'optique de la demande. Il est important de noter que cette optique n'a rien de nouveau : cela fait en effet des années qu'elle est mise en œuvre sur le terrain. Cette section attire également l'attention sur le fait que les *partenariats entre État et société civile* sont essentiels pour mettre en œuvre une réduction efficace de la

demande. D'autre part, la réduction de la demande est réalisée plus sûrement via des *interventions locales partant de la base ('bottom-up')*, qui identifient et prennent pour cible les motivations qui incitent les gens à se procurer des armes ainsi que les moyens de cette acquisition. Pour réussir, la réduction de la demande doit adopter des approches intégrées qui s'élaborent à partir des *relations entre sécurité et développement*. Enfin, cette section conclut que la réforme du secteur de la sécurité (RSS), quand elle est mise en œuvre avec la participation des populations concernées, peut influencer de manière significative la réduction de la demande. Chacune de ces leçons est reflétée dans les études de cas et conclusions ci-dessous.

La section II revisite brièvement le cadre conceptuel à travers lequel la demande peut être comprise. La demande n'est ni une notion ésotérique, ni une entité abstraite. Cette étude propose un modèle qui décrit la demande comme une combinaison de préférences, de prix réels et relatifs, et de ressources monétaires et non-monétaires. La demande n'est réalisée que lorsque les préférences, les prix et les ressources sont alignés. La demande n'est bien entendu pas statique, mais varie en fonction du lieu et du moment. Néanmoins, le simple fait de reconnaître que de nombreux facteurs se combinent pour influencer sur la demande est un premier pas important qui permet de proposer des solutions possibles au problème du mauvais usage des armes légères.

La section III examine les résultats préliminaires de plusieurs études de cas portant sur des pays où les interventions sur le contrôle des armes ont fait avancer à la fois l'approche par l'offre et par la demande. Les études de cas ont été délibérément choisies afin de mettre en évidence les différentes manières dont la réduction de la demande a été, loin des négociations internationales sur le désarmement, mise en œuvre dans des régions et des contextes très différents. Bien que les études de cas présentent des dynamiques complexes et contrastées, un certain nombre de similarités émergent ; elles offrent des informations précieuses pour les négociateurs sur le désarmement qui seront présents lors de la Conférence d'Examen de 2006, et plus généralement pour tous ceux chargés de mettre en œuvre le PdA. L'étude met notamment en évidence l'importance du contexte historique, de la gouvernance, de l'environnement économique, et des intérêts des groupes et des individus dans la définition de la demande. Elle conclut que les initiatives spécifiques sur le contrôle des armes peuvent gagner en efficacité en adoptant une optique de la demande qui met l'accent sur les causes et les incitations appropriées dans un contexte donné.

Cette étude se conclut par une série de suggestions pratiques sur la façon dont la question de la demande peut être prise en compte plus activement dans la perspective de la Conférence d'Examen de 2006 (voir encadré 2). Ces leçons ont été inspirées par des études de cas et par l'expertise croissante dans ce

domaine du secteur non-gouvernemental. Elles offrent des suggestions pratiques pour promouvoir une optique de la demande en relation avec le PdA, et pour renforcer les efforts de contrôle des armes sur le terrain. Les termes suggérés pour la Conférence d'Examen cités dans l'encadré 2 fourniront au lecteur des indications sur la manière dont la question de la demande dans le contexte de la prolifération des armes légères peut être abordée de la manière la plus efficace possible.

## Section I. Réflexions sur l'offre et la demande

### *Le parti pris en faveur de l'offre*

Bien que les diplomates et autres professionnels travaillant sur le désarmement (du moins ceux qui en ont une vision progressiste) aient reconnu l'importance d'une perspective de la demande, les délibérations multilatérales sur le contrôle des armes légères sont restées marquées par une approche formulée en termes d'offre. Depuis la fin des années quatre-vingt, les interventions proposées ont présupposé l'existence d'un continuum couvrant (i) la réglementation de la fabrication et de la production des armes légères, (ii) la conception et la mise en œuvre de mécanismes de contrôle des stocks, des intermédiaires, du commerce licite et illicite, et du trafic, (iii) le renforcement des contrôles aux frontières, de la police, des services de renseignements et des douanes, et (iv) des pénalités en cas de non-respect des règles (Boutwell, Klare et Reed, 1995; Singh, 1995; Klare, 1999; Wood et Peleman, 1999). Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, le modèle d'une 'chaîne de l'offre' représentait un axiome de la pensée des diplomates du désarmement, et a influencé en conséquence de nombreux aspects de la conception et de la mise en œuvre des interventions qui visaient à contrôler la disponibilité en armes légères illicites (voir encadré 1). De nombreux points de cette 'chaîne de l'offre' n'étaient cependant pas pris en compte.

Depuis le début, ce sont les États, et les intérêts qu'ils expriment, qui utilisent le discours de l'offre. Le Rapport du groupe d'experts gouvernementaux sur les armes de petit calibre de 1997 (UNGA, 1997) et le Rapport du groupe d'experts gouvernementaux sur les armes légères de 1999 (UNGA, 1999), par exemple, définissent pour une large part le débat sur les armes légères en termes de contrôle des importations et exportations, de marquage et de traçage, de contrôle des intermédiaires, et (dans une moindre mesure) des initiatives concrètes visant à retirer les armes illégales de la circulation. Les actions et interventions proposées dans le PdA se sont alignées sur cette logique de l'offre.

Parce que ce sont les États qui ont, au bout du compte, conditionné cette approche par l'offre du contrôle des armes légères (encore que des acteurs non-étatiques aient également influencé le débat<sup>2</sup>), les interventions sont en général parties du sommet vers la base ('*top-down*'), et se sont souvent révélées convenues et stéréotypées. Ainsi, de nombreux efforts concrets de désarmement entrepris par la communauté internationale dans les années quatre-vingt-dix—qu'il s'agisse du DDR en Amérique centrale, dans les Caraïbes ou les Balkans, de la collecte et de la destruction d'armes, ou encore de la RSS en Afrique et en Asie du sud-est—se sont concentrés sur la collecte de matériel, laissant de côté la question largement plus complexe des motivations humaines.

### **Encadré 1. Interventions le long de la chaîne de l'approvisionnement des armes de petit calibre**

L'offre et la demande en armes devraient être vues comme étant des variables étroitement liées le long d'un continuum qui prend son départ avec la 'production' des armes et se termine avec leur 'utilisation' dans les conflits. La figure 1 schématise les maillons de cette chaîne.

**production ↔ stocks et gestion de stock ↔ négociation ↔ marché et acheminement ↔ utilisation**

Les approches conventionnelles sur la compréhension de l'approvisionnement sont composées d'un ensemble d'interventions (efforts pour le contrôle des armes et pour le désarmement) le long de cette chaîne. A chaque étape de la chaîne, certaines actions spécifiques sont susceptibles de réduire ou de contrôler les stocks et l'approvisionnement des armes – de la fabrication jusqu'au marquage et au traçage des armes – avec pour but ultime la diminution de la disponibilité des armes. De façon conceptuelle, tous les mécanismes décrits dans le PdA de l'ONU peuvent être disposés le long de cette chaîne.

La demande en armes est mise en évidence le long de la chaîne. Une approche qui intègre les préférences et les moyens de se procurer les armes aurait une logique allant dans le sens inverse de la chaîne. Cette approche poserait la question suivante à chaque étape de la chaîne : quels sont les facteurs influençant l'approvisionnement en armes ? Par exemple, à la dernière étape, celle de l'utilisation, une foule de facteurs peuvent être dénombrés comme étant aptes à influencer les choix faits par les civils, par les groupes armés et par les forces de l'État, en vue de l'acquisition d'armes. En se déplaçant en sens inverse plus loin le long de la chaîne, d'autres facteurs peuvent être identifiés pouvant influencer la demande à chaque étape (échange, négociation, vols de stocks et fabrication).

Cette approche nous montre non seulement l'importance de comprendre la relation entre l'offre et la demande mais également la nécessité lors de l'élaboration d'orientations politiques, de prendre en considération les variables de l'offre et celles de la demande simultanément. Par conséquent, pour comprendre la demande, on doit non seulement établir une liste des facteurs dépendants ou indépendants, mais également, on doit modifier notre façon d'aborder la résolution des problèmes du contrôle des armes et du désarmement lors de l'élaboration de politiques.

Atwood et Jackman (2005, pp. 6–7)

Une perspective de la demande, qui représenterait un complément utile, n'a jusqu'à récemment pas trouvé sa place dans les débats internationaux sur le contrôle des armes légères et de petit calibre. Bien que la question de la demande ait été soulevée à diverses occasions dans les forums de discussion multilatéraux au cours des années quatre-vingt-dix, elle compte pour quantité négligeable dans les cercles du désarmement<sup>3</sup>. Malgré l'émergence, au même moment, d'un intérêt pour les relations entre développement et désarmement, et l'importance nouvelle de concepts tels que la 'sécurité humaine' et le 'développement humain', ces développements ont mis du temps à influencer le discours sur le désarmement<sup>4</sup>, notamment parce que les décideurs avaient du mal à déterminer ce que signifiait exactement la 'réduction de la demande'—et encore moins quelles étaient, pour eux, les obligations qui en découlaient. Les experts en désarmement et les diplomates se sont donc contentés de laisser le problème de côté, choisissant plutôt le langage et les priorités—moins épineux—de la perspective de l'offre.

Mais nombreux sont ceux qui, dans la communauté du désarmement, admettaient que le problème des armes légères ne pouvait pas être réglé simplement en multipliant le nombre d'approches 'top-down' basées sur l'offre. Un désarmement efficace ne dépend pas uniquement de la coopération entre autorités nationales et locales, mais aussi de celle qui s'établit avec les acteurs non-étatiques. Sans eux, les régimes conventionnels normatifs censés contenir et réguler le comportement et la coopération des États ne peuvent avoir qu'une utilité marginale. Les experts en désarmement ont commencé à reconnaître que les groupes armés non-étatiques et individus concernés doivent être identifiés, ainsi que leurs intérêts rivaux et leurs motivations, si l'on veut trouver et mettre en œuvre des solutions adéquates au problème de la disponibilité des armes. En 2004, cet état de fait a été confirmé par le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement de l'ONU (*UN High-Level Panel on Threats, Challenges and Change*) selon lequel le monopole de la force—déjà précaire—détenu par les États était de plus en plus souvent remis en cause par des civils, des combattants ou des acteurs non-étatiques, tous armés (UN, 2004, pp. 52–5). Les spécialistes du désarmement ont donc dû admettre qu'il fallait compléter les efforts portant sur l'offre en armes légères par des approches plus sophistiquées qui établissent les motivations et les moyens qui président, pour toute une variété d'acteurs, à l'acquisition des armes.

#### *L'émergence d'une optique de la demande*

Depuis 2001, un nombre croissant de spécialistes du désarmement et d'acteurs de terrain travaillant dans le domaine du développement ont précisé et mis en avant ce que l'on pourrait appeler une optique de la demande. Des preuves factuelles sont petit à petit venues compléter cette prise de conscience. Par exemple, pendant la Deuxième assemblée biennale des États pour considérer

la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects en juillet 2005, les représentants de plus de 77 États, organisations régionales et agences multilatérales ont abordé diverses facettes de la demande au cours de leurs présentations (Jackman, 2005, p. 3). Comme l'a alors noté un représentant de l'Organisation mondiale pour la santé, 'nous pouvons continuer comme nous l'avons fait jusqu'ici à nous concentrer sur les efforts de contrôle et de réduction de la disponibilité en armes légères. Une solution alternative serait de reconnaître et de développer les aspects [du PdA] qui ne l'ont pas été jusqu'ici, à savoir la nécessité de prendre en compte également la demande en armes légères' (Meddings, 2005, p. 5).

Il faut souligner le fait que, tandis que la demande faisait l'objet d'une prise de conscience au sein des débats internationaux sur le désarmement, la réduction de la demande n'est pas, en soi, nouvelle : cela fait un certain temps déjà qu'elle est mise en œuvre sur le terrain. De fait, tandis qu'à New York et ailleurs les décideurs négociaient des instruments et mécanismes visant à réduire et réglementer la disponibilité en armes légères, des milliers d'activités étaient mises en œuvre sans publicité aucune par les autorités municipales et nationales, par des ONG, ou par des organisations basées dans les communautés qui non seulement participaient à ce même effort, mais cherchaient également à prendre en compte les motivations et les moyens impliqués dans l'acquisition des armes légères. Ce progrès dans la réduction de la demande est rarement reconnu ou apprécié à sa juste valeur dans les cercles internationaux du désarmement.<sup>5</sup>

Les acteurs de la société civile agissent souvent comme des catalyseurs des activités de réduction de la demande. QUNO a clairement montré que là où l'État est incapable ou peu désireux de prendre en charge sérieusement les questions de désarmement et de réduction de la demande, des organisations de la société civile ont pallié cette incapacité, souvent par des moyens aussi ingénieux qu'innovateurs.<sup>6</sup> Comme le montrent les études de cas ci-après, les efforts de réduction de la demande sont d'autant plus efficaces qu'ils surviennent dans un environnement normatif progressif qui favorise l'action, et sont administrés en partenariat avec les autorités étatiques et les acteurs de la société civile. L'identification collective d'intérêts, l'assignation de priorités, la division du travail, et une entente sur le suivi et la mise en œuvre des programmes sont les éléments-clés d'un partenariat efficace entre État et société civile dans la perspective d'une réduction de la demande.

Les efforts de réduction de la demande sont fréquemment entrepris et poursuivis au niveau local, tandis que les interventions classiques de contrôle de la disponibilité des armes choisissent comme priorité les mesures et contrôles internationaux, régionaux et nationaux pour limiter le détournement, le commerce, et le transfert des armes légères. Ces dernières se sont souvent

faites aux dépens des activités et acteurs locaux. Tandis que ces efforts internationaux sont d'une importance cruciale pour établir des normes, ils privilégient néanmoins les interventions qui vont du sommet vers la base ('*top-down*') et qui sont de nature déductive. De plus, ils présupposent souvent un choix rationnel et anticipent une réponse prédéterminée aux incitations et aux pénalités qui sont appliquées, réponse qui peut s'avérer très éloignée des réactions qu'auront réellement les populations concernées. Ces interventions n'ont que rarement pris en compte la complexité de la société civile, et encore moins l'interaction entre motivations et moyens qui décide, pour ses membres, de l'acquisition ou non d'une arme. Les études de cas montrent que c'est une approche participative qui part de la base ('*bottom-up*') et sollicite l'engagement au niveau local qui a le plus de chances de réduire la demande en armes.

L'optique de la demande reconnaît explicitement la connexion intrinsèque entre deux approches de la réduction des armes : celle que l'on nomme 'security first' et celle qui se fonde sur les questions de développement. C'est un grand pas en comparaison avec les années quatre-vingt-dix. Les études de sécurité et le secteur du développement reconnaissent de plus en plus les relations causales entre insécurité et sous-développement.<sup>7</sup> Le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement de l'ONU a noté que : 'le développement doit être la première ligne de défense [...]. Lutter contre la pauvreté permettra non seulement de sauver des millions de vies mais encore de donner aux Etats les moyens de combattre le terrorisme, la criminalité organisée et la prolifération' (UN, 2004, p. 4). Dans le passé, en dépit des motivations pragmatiques et intéressées qui ont conduit à lier la sécurité et le développement (par exemple, pour prévenir le déclenchement de conflits ou même l'effondrement d'un État), les experts en désarmement favorables à une approche conventionnelle par l'offre n'ont pas pris en compte sérieusement ce lien. Les agences de développement et les ONG étaient au contraire les premières à en reconnaître l'importance, comme en témoignent leurs programmes 'armes contre développement' lancés vers la fin des années quatre-vingt-dix (voir Batchelor et Demetriou, 2005, p. 23; Muggah, 2006; Muggah et Batchelor, 2002). D'instinct, elles avaient compris que sécurité et développement étaient inextricablement liés et qu'une combinaison appropriée de garanties de sécurité et d'incitations telles que des micro-projets de développement pouvait réduire tout à la fois la demande et la disponibilité en armes légères.

On assiste également à une prise de conscience croissante du rôle que la RSS peut jouer dans la réduction de la demande. Les acteurs de terrain avaient déjà observé que lorsque les services étatiques de sécurité étaient absents, incapables ou peu désireux d'accomplir leur tâche, ou de nature prédatrice, la disponibilité et les risques d'usage impropre des armes augmentaient. De fait, le PdA (sec. II, paras. 17, 18) reconnaît explicitement que la RSS contribue à endiguer les flux et le commerce des armes légères illicites. Les études de cas

présentées ici montrent que les interventions constructives qui cherchent à renforcer la légitimité, la crédibilité et la capacité de l'État à assurer la sécurité et le respect de la loi peuvent réduire à la fois l'offre et la demande en armes. Ainsi la RSS, lorsqu'elle est entreprise avec l'engagement actif des utilisateurs finaux et qu'elle reflète les intérêts et les besoins locaux, peut être un instrument positif de la réduction de la demande.

## Section II. Les approches théoriques de la demande<sup>8</sup>

Tandis qu'une optique de la demande émergeait dans les cercles des responsables politiques internationaux, et faisait depuis longtemps partie du quotidien de nombreuses agences de développement et acteurs de terrain, la recherche empirique restait en retrait. Les exemples de mise en évidence concrète de la demande—comment elle se manifeste, comment elle façonne les comportements, comment elle peut être influencée et modifiée—restent rares. La recherche existante sur les questions de demande s'est le plus souvent bornée à des considérations assez générales, et l'on sait peu de chose de la façon dont les facteurs qui la déterminent—les 'déclencheurs'—sont liés entre eux, ou dans quelle mesure les interventions visant à réduire la demande ont un réel impact sur les taux de violence armée (Muggah et al., 2005; Brauer et Muggah, 2006). Dans certains cas, la demande en armes à feu équivaut à la demande de violence, mais ce raccourci ne fonctionne pas dans tous les cas<sup>9</sup>. Les recherches qui ont d'ores et déjà été effectuées ont mis du temps à atteindre les décideurs et les diplomates, ce qui a contribué à faire de la demande une question dont l'importance est sous-estimée, quand elle n'est pas complètement ignorée.

Une étude récente a mis en avant une approche plus cohérente de la réflexion sur la demande, qui représentait une réelle nouveauté pour la communauté concernée de diplomates, chercheurs, et enquêteurs de terrain (Muggah et Brauer, 2004). Cette approche se concentre sur les motivations et les moyens, c'est-à-dire les préférences collectives et individuelles pour les armes (motivations), les ressources monétaires ou non requises ainsi que les prix réels et relatifs demandés pour ces armes (moyens). Ces trois facteurs interagissent, et ils doivent être pris en compte simultanément si l'on veut comprendre comment la demande se manifeste. Par exemple, dans une communauté en apparence tranquille et dénuée d'armes peut en fait couvrir un désir très fort de s'armer (fortes préférences), qui n'est contré que par un manque d'argent (faibles ressources) et/ou un prix des armes considéré comme trop élevé au regard d'autres besoins (prix élevés)<sup>10</sup>. Le tableau 1 détaille les motivations et les moyens en fonction des différents facteurs individuels et révèle un certain nombre de points d'entrée pour de possibles interventions.

La plus grande partie de la recherche orientée vers l'action et portant sur la demande s'est concentrée sur les *préférences* qui poussent les gens à s'armer, plutôt que sur les opportunités et les contraintes associées aux *prix* et aux *ressources*.<sup>11</sup> Dans cette perspective étroite, la demande est vue comme un ensemble de préférences politiques, économiques et culturelles qui se renforcent mutuellement et qui incitent l'individu (ou le groupe) à acquérir et posséder une arme. La demande inclut donc des normes (héritées ou socialement construites) associées à la virilité et au prestige, la recherche (apparemment rationnelle) de la sécurité personnelle, et/ou un moyen

d'obtenir une source de revenus (légitime ou non). De multiples préférences peuvent être à l'œuvre simultanément, et elles évoluent en fonction du lieu et du moment. Par exemple, un petit propriétaire convaincu qu'une arme est indispensable à la protection de sa famille peut changer d'opinion s'il lui apparaît que les programmes de surveillance mis en place par le voisinage lui fournissent désormais une sécurité suffisante, et ce même si sa préférence profonde (la sécurité de sa famille) demeure une motivation importante.

La demande est également une fonction des *prix réels et relatifs*, qui peuvent agir comme une contrainte sur la réalisation des préférences. Pour un individu qui exprime sa préférence pour la possession d'une arme, l'acquisition réelle va être décidée (ou non) en fonction de plusieurs facteurs : le prix de l'arme, le prix de ses indispensables compléments (tels que les munitions, les coûts de maintenance, le temps passé à s'entraîner au stand de tir, et même l'éventuel inconfort psychologique que peut provoquer l'idée de porter une arme sur soi), et le prix de moyens défensifs ou offensifs de substitution (par exemple, le recours à une société privée de sécurité, ou le temps passé à faire des patrouilles pour le compte de la communauté). Les exemples cités dans les cas d'étude ci-dessous illustrent à quel point le prix défini pour une arme ne se limite pas à sa simple valeur financière. Dans certains contextes, le prix monétaire pour un AK-47 peut être relativement faible, mais les pénalités encourues pour possession illégale et l'efficacité démontrée des forces de l'ordre peuvent faire grimper le coût effectif de son acquisition, et par là même décourager la demande.

Les relations qui déterminent la demande s'expriment sur le marché et sont donc conditionnées également par les *ressources*. Quelqu'un peut exprimer une forte préférence pour l'acquisition d'une arme dont le prix est relativement faible, mais si les ressources de l'individu ou du groupe sont insuffisantes, la demande ne peut être satisfaite. Par 'ressources', on entend des ressources monétaires, mais aussi des biens qui peuvent être échangés (tels que du bétail, du bois de construction, ou même des femmes), un capital social, ou un accès aux réseaux appropriés. La disponibilité des ressources peut influencer la demande de façon positive ou négative. Par exemple, l'accès d'un groupe ou d'un individu à des ressources traditionnelles telles que les mécanismes coutumiers de règlement des conflits (conseils des anciens ou tribunaux villageois, par exemple) peut de fait constituer une ressource qui influence positivement la demande—en modifiant les moyens mis à la disposition des membres de la communauté pour acquérir des armes, y compris dans les cas où la préférence pour une telle acquisition est forte.

Ce modèle de la demande révèle que certaines interventions politiques spécifiques, si elles ne se basent pas sur une compréhension de ces trois ensembles de facteurs, peuvent se révéler contre-productives. Par exemple, des programmes visant à fournir des incitations monétaires (ou autres) aux

utilisateurs illégaux en échange de leurs armes à feu peut simplement contribuer à augmenter les ressources qui leur permettront d'acheter de nouvelles armes. Là où les préférences—telles que l'attrance pour les armes et le statut qu'elles confèrent— ne sont pas prises correctement en considération, la demande reste constante. De nombreux programmes de rachat (*'buy-back'*) ont, de fait, contribué bien involontairement à augmenter la demande en armes. Ces effets pervers sont particulièrement notables dans des cas où la décision d'acquérir une ou des armes n'est pas individuelle, mais influencée par une série de choix collectifs. Le modèle de la demande suggère également que les politiques à mettre en place peuvent être éclairées par l'étude des raisons pour lesquelles certains individus ou groupes choisissent en définitive de ne pas acquérir d'armes légères.

Table 1<sup>12</sup>: Motivations, moyens et points d'entrée pour des politiques d'action

	<b>Préférences profondes</b> (non susceptibles d'être modifiées)	<b>Réponses politiques possibles conduisant à des préférences dérivées autres que l'acquisition d'armes légères et de petit calibre</b>
Motivations	Sécurité personnelle	Mettre en place ou renforcer les initiatives de police communautaire ; Réformer la justice et le secteur de la sécurité (police, armée) ; Retirer les armes à feu de la circulation ; Améliorer l'éclairage public et les infrastructures collectives (telles que les routes) ; Promouvoir les zones sans armes (' <i>gun free zones</i> ') dans les écoles, les lieux de travail, les églises, les marchés, les magasins et les infrastructures sportives
	Sécurité sociale et économique	Fournir une éducation et des perspectives d'emploi, notamment aux jeunes; Stigmatiser la corruption ; Soutenir la réintégration des anciens combattants et la réinsertion des anciens prisonniers
	Statut individuel et identité sociale	Remettre en question les modèles sociaux masculins fondés sur la violence et proposer des modèles alternatifs; Renverser le rôle des médias et de l'industrie des loisirs qui participent à la normalisation et à l'acceptation de la possession et du mauvais usage des armes ; Encourager les coutumes locales qui dissocient les armes à feu des valeurs de pouvoir, de fierté, et de virilité

	Conflit, identité politique, et prestige du groupe	<p>Accroître les capacités de résolution des conflits par des moyens non-violents;</p> <p>Améliorer l'accès et la participation du public aux autorités municipales et nationales;</p> <p>Reconnaître et redresser les inégalités et injustices existantes, ainsi que leur influence possible sur le recours à la violence armée et aux violations des droits de l'homme.</p>
	<b>Prix</b>	<b>Réponses politiques possibles conduisant à des préférences dérivées autres que l'acquisition d'armes légères et de petit calibre</b>
Moyens	Valeur monétaire des armes à feu (relativement aux autres biens, en particulier les biens de substitution)	Restreindre l'offre, ce qui fait augmenter le prix des armes légères
	Coût/bénéfice de la possession et de l'utilisation illicite	<p>Augmenter les pénalités en cas de possession et d'utilisation illégales;</p> <p>Renforcer, au niveau national, les lois sur le contrôle des armes à feu afin de s'assurer que leur possession est soumise à des critères précis (par exemple d'âge, de mise en évidence d'un besoin, d'une capacité à les stocker en toute sécurité), à un système de licences renouvelables, et à une registration universelle ;</p> <p>Améliorer la réponse et l'efficacité policières aux demandes d'assistance des citoyens</p>

Coût/bénéfice social associé à l'acquisition et à la possession d'une arme à feu	Rendre l'acquisition d'armes plus coûteuse en renforçant les contrôles sociaux et coutumiers ; Engager les communautés dans des programmes de développement et de désarmement (programmes 'armes contre développement' par exemple), plutôt que de rachat des armes ('buy-back') ; Lancer des programmes d'éducation publique visant à stigmatiser les armes et la violence armée, et promouvoir des comportements différents (par exemple à travers la mise en place de zones sans armes)
Difficulté/facilité d'accès	Rendre l'accès plus coûteux ; Rendre le commerce des armes plus difficile ; Instaurer des contrôles sur l'acquisition des armes à feu tels que l'obtention d'une licence, l'enregistrement de l'arme, la gestion des stocks, ou le rangement de l'arme à distance des munitions
<b>Ressources</b>	
Revenus et fortune personnelle (incluant le crédit)	Combattre le trafic de drogue ; Encourager une évolution et une amélioration des secteurs de la justice et de la sécurité

### Section III. Les illustrations du modèle : la dynamique de la demande dans cinq contextes spécifiques

La validité d'un modèle se mesure à son pouvoir d'explication des comportements et des pratiques. Afin d'évaluer ce dernier, ainsi que la fiabilité du modèle, on va chercher à le tester sur le terrain. Le Small Arms Survey a mandaté une série d'études de cas qui visent à tester l'applicabilité du modèle de la demande à des interventions spécifiques portant sur la réduction des armes, dans des contextes divers. Les études de cas ont été choisies dans différentes parties du monde afin de proposer des contextes hétérogènes et différents niveaux de disponibilité des données. Afin d'améliorer leur degré de comparabilité, on a adopté pour ces études une gamme commune d'approches et d'instruments visant à analyser la demande (Brauer et Muggah, 2006). Dans chaque cas, une combinaison d'enquêtes-ménages, de groupes-cibles, et d'entretiens avec des informateurs-clés a été menée dans le but de tester dans quelle mesure la demande est affectée par des interventions spécifiques.

Cette section examine, pour la première fois, l'ensemble de ces études de cas.<sup>13</sup> Elle met également en lumière les thèmes majeurs qui émergent des efforts visant à réduire la demande et les armes au Brésil, en Colombie, en Afrique du sud, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les îles Salomon. Chaque cas est divisé en sous-sections sur (i) le contexte national et local dans lequel les interventions sont mises en œuvre, (ii) les motivations et les moyens qui déterminent l'acquisition et la possession des armes, (iii) un court résumé de l'intervention mise en œuvre, et (iv) l'étude de quelques-uns des facteurs qui ont déterminé la réussite ou l'échec de ces interventions. Le tableau 2 fournit un résumé comparatif des études de cas.

#### *Brésil*<sup>14</sup>

##### Contexte

Le Brésil est l'un des pays qui possède la répartition des richesses la plus inégalitaire au monde. Dans de nombreuses villes, dont Rio de Janeiro, l'extrême richesse et l'extrême pauvreté se côtoient dans les zones résidentielles. Si la classe aisée dispose d'un meilleur accès aux services publics, tous les habitants quels que soient leurs revenus s'accordent à trouver la police totalement inefficace. La richesse matérielle est un facteur de risque au regard de la violence armée, et les vols en tous genres sont extrêmement courants. En conséquence, les entreprises de sécurité privées font concurrence à la police, et la demande en armes est considérable.



Au Brésil, la disparité extrême des revenus et des statuts sociaux a été, ces dernières années, un facteur déterminant de la demande en armes à feu, dépassant les facteurs politiques et idéologiques. La violence obéissant à des motivations strictement politiques est rare, et il n'y a qu'un faible degré d'adhésion aux partis. Néanmoins, une série de préférences qui se recourent, telles que le sens de l'honneur, de la virilité, et du prestige jouent un rôle dans la définition de la demande. Les groupes de pression favorables aux armes à feu ont mis en avant les liens entre ces dernières et les valeurs citées ci-dessus, tandis que les défenseurs du contrôle des armes ont récemment tenté de démontrer l'inverse. Du côté des institutions, le système judiciaire pénal possède de sérieuses lacunes qui affectent tous les citoyens : une étude de 1994

sur le système criminel de Rio a conclu que la vaste majorité des homicides et autres crimes perpétrés par des criminels 'professionnels' ne faisaient pas l'objet d'enquêtes, montrant ainsi l'inefficacité flagrante de la police et du système judiciaire (Soares, 1996, cité dans Lessing, 2005b, p. 205).

#### Les moyens et les motivations qui déterminent la demande en armes à feu au Brésil

Le 23 octobre 2005, 64 pour cent des Brésiliens ayant participé au référendum sur l'interdiction de la vente d'armes à feu aux civils ont choisi de voter 'non'. Cette interdiction avait été proposée par le gouvernement (le référendum faisait partie de la nouvelle loi sur les armes à feu de 2003), suite à l'initiative d'organisations issues de la société civile telles que Viva Rio, Convive, Sou da Paz, la Conférence nationale des évêques brésiliens, le Conseil national des églises chrétiennes du Brésil, le Conseil des églises d'Amérique latine et World Vision, entre autres (BBC, 2005; Viva Rio, 2005). La campagne pour le 'non' avait pris pour cible l'insécurité perçue et réelle de la population, et soutenait que la possession d'armes à feu devait rester une réponse licite à ce problème (Mueller, 2005). La victoire du 'non' reflète donc l'importance persistante de la demande en armes à feu des Brésiliens pour des motifs de protection personnelle. Cette conclusion s'applique à toutes les couches de la société, qu'il s'agisse des classes privilégiées, de la classe moyenne ou des habitants des *favelas*. Il faut noter cependant qu'avant la campagne médiatique pour le référendum, 72 pour cent de l'opinion publique s'était prononcée en faveur de l'interdiction, ce qui suggère que le résultat final reflète davantage une réponse aux arguments présentés par le camp du 'non' qu'une préférence profonde pour les armes à feu.<sup>15</sup>

Bien que les résultats du référendum suggèrent qu'il existe un lien important entre demande en armes à feu et sécurité pour tous les groupes sociaux brésiliens, on note néanmoins des différences entre la classe moyenne et les résidents des *favelas*. Pour les classes moyennes à privilégiées, l'acquisition d'une position sociale et économique par le biais de moyens légaux, tels qu'un emploi régulier, est relativement accessible. Il est en revanche difficile d'assurer la sécurité de ses biens. La demande en armes à feu exprimée par la classe moyenne de Rio relève donc à la fois d'une préférence profonde pour la sécurité et des déficiences des systèmes policier et judiciaire. Les prix relatifs de ces 'biens' sont comparativement élevés pour la classe moyenne de Rio.

La situation est très différente dans les *favelas*. Il est difficile de généraliser –une *favela* donnée peut être dominée par quelques gangs de trafiquants et revendeurs de drogue, comme à Rio de Janeiro, ou de nombreux gangs et *traficantes* individuels peuvent se côtoyer sans schéma bien défini de domination, comme dans les cas de São Paulo, Porto Alegre et Recife. Dans les *favelas* de Rio, le niveau de sécurité des biens est relativement élevé grâce à la 'surveillance' effectuée par les gangs, et les communautés sont solides. Les gangs assurent également une forme de 'contrôle des armes' : ils décident, par

la force, qui a le droit de porter une arme ou non. A la différence des zones où vivent les classes moyennes, les vols et la violence urbaine sans rapport avec les guerres de gangs sont rares, en raison du contrôle que ces derniers exercent. Et tandis que les heurts avec la police sont plus fréquents à l'intérieur des *favelas* qu'à l'extérieur, et que l'action de la police risque davantage de se terminer dans le sang, une arme a peu de chances d'accroître la sécurité dans un tel contexte.

Les résidents des *favelas* vivent dans une pauvreté qui semble immuable, ne disposent que d'opportunités limitées en matière d'éducation et d'emplois, et ont peu d'options pour assurer leur survie. De nombreux jeunes chômeurs rejoignent les gangs liés à la drogue pour trouver une source de revenus. L'appartenance à ces gangs est directement liée à l'acquisition d'armes, et peut donc être utilisée comme mesure approximative de la demande, même si c'est le gang –et non l'individu– qui achète et possède l'arme à titre collectif. La possession d'une arme à feu indique l'appartenance à un gang, qui est elle-même un signe d'argent et de pouvoir. La préférence profonde qui détermine la demande est le statut social et économique que les armes à feu confèrent ; les armes sont non seulement une source de profit économique, mais elles deviennent également un symbole de pouvoir tant matériel que sexuel. Les stratégies de réduction de la demande doivent donc fournir des alternatives à l'obtention de ce pouvoir par les armes. Bien entendu, dans les *favelas* où rivalisent de multiples gangs (tels qu'on peut les voir dans d'autres villes brésiliennes), la protection et la sécurité vont également représenter des facteurs majeurs influençant la demande—même si la valeur symbolique des armes reste importante.

#### Programme d'intervention

Dans le cas du Brésil, c'est un programme de rachat des armes (*'buy-back'*) qui a été le type d'intervention choisie. Mis en place par le Statut du désarmement de décembre 2003, il a reçu un très large soutien ; il consistait en une amnistie de trois mois et une compensation financière allant de 40 à 120 dollars US pour toute arme à feu remise aux autorités. Après avoir collecté 200 000 armes en trois mois, le programme a été prolongé pour six mois supplémentaires (Small Arms Survey, 2005, p. 74; Instituto Sou da Paz, 2005). Au milieu de l'année 2005, 400 000 armes avaient été récupérées en tout (Dyer, 2005). Ce programme de rachat des armes ainsi que d'autres mesures incluses dans le Statut du désarmement peuvent peut-être expliquer en partie la réduction de 8 pour cent du nombre de morts par arme à feu observée en 2004 par rapport à 2003 (Kingstone, 2005).

Bien que les programmes de rachat des armes soient habituellement considérés comme des mesures de régulation de l'offre, ils ont bel et bien un impact sur la demande, dont ils reflètent souvent les caractéristiques. Premièrement, la diminution du nombre d'armes en circulation affecte indirectement la demande en modifiant le terme des 'moyens' dans l'équation de la demande.

Une offre réduite provoque en effet une hausse des prix, et un individu doit dépenser davantage de ressources pour acquérir une arme. Deuxièmement, la participation à un programme de rachat tel que celui mené au Brésil représente l'expression d'une demande 'négative' pour les armes à feu. Les personnes qui remettent leurs armes aux autorités expriment en effet, dans une certaine mesure, un désir de se débarrasser de ces armes qui va au-delà du simple intérêt pour la compensation financière promise. Les participants bénéficient également d'une amnistie qui leur évite des pénalités plus élevées pour possession illégale d'une arme. Ainsi, et par de nombreux autres moyens, le prix relatif de la possession des armes à feu a augmenté grâce aux mesures strictes mises en place par le Statut du désarmement et aux campagnes publiques d'information sur leur contrôle. L'enregistrement et les taxes de renouvellement pour les armes à feu ont augmenté, tout comme les pénalités pour possession illégale d'une arme. Les campagnes d'information ont mis en avant le danger que représente une arme à feu à la maison. D'après les réponses d'une enquête menée par Viva Rio, ce facteur semble être celui qui a eu le plus grand impact. Les résultats du référendum d'octobre 2005 montrent néanmoins que la demande en armes légères au Brésil reste forte, et qu'elle ne changera pas sans d'autres interventions pour réduire la demande.

### *Colombie*<sup>16</sup>

#### Contexte

Ces trente dernières années, la Colombie a enregistré l'un des taux les plus élevés au monde de morts par armes à feu. Celles-ci sont responsables de 11 pour cent de tous les décès au niveau national, et de 50 pour cent des décès par cause externe. Environ 10 pour cent des morts par arme à feu de Colombie ont lieu dans la capitale, Bogotá, où elles ont atteint en 1993 le niveau inégalé de 62,7 morts pour 100 000 habitants, avant de retomber à 23 pour 100 000 en 2002. Les armes à feu sont impliquées dans la majorité des homicides à Bogotá et dans le reste du pays. 90 pour cent de toutes les morts par arme à feu sont des homicides, dont la diminution depuis 1993 est presque entièrement due à la réduction du nombre d'homicides par arme à feu.

Plusieurs facteurs complexes et inter-dépendants sont à l'origine de la violence armée en Colombie, dont le conflit qui oppose depuis trente ans l'armée, les forces paramilitaires irrégulières, et les groupes de guérilla des Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (FARC—Forces armées révolutionnaires de Colombie) et Ejército de Liberación Nacional (ELN—Armée de libération nationale). Ce conflit a déjà provoqué des dizaines de milliers de morts, et causé le déplacement à l'intérieur du pays d'environ 1,6 million de personnes (y compris des enfants, et des peuples autochtones dont la survie dépend directement des communautés et des terres qu'ils ont dû fuir).<sup>17</sup> Le conflit entre ces trois parties a été marqué par des violations attestées et répétées du droit international humanitaire, comprenant des disparitions, des prises d'otages, l'utilisation d'enfants soldats, la prise pour cible du

personnel médical, et l'utilisation répandue de mines antipersonnel (CICR, 2004). Actuellement, l'effort entrepris pour désarmer et démobiliser les Autodefensas Unidas de Colombia (AUC—Forces paramilitaires unies d'auto-défense de Colombie), le plus grand groupe paramilitaire, a enregistré un certain succès, mais il est menacé par la crainte qu'ont ses leaders d'être arrêtés (UPI, 2005).

L'existence d'organisations criminelles solidement établies, dont beaucoup sont engagées dans la production et le trafic de cocaïne, représente un autre facteur de violence. Les organisations mises en place par les narco-trafiquants ont grandement gagné en taille et en sophistication depuis les années soixante-dix, et se sont transformées en de véritables multinationales de l'industrie criminelle, disposant de larges financements et d'un pouvoir de corruption et d'intimidation à l'égard des institutions judiciaires et de sécurité, des partis politiques et de la presse. Les deux grands cartels qui contrôlaient auparavant la majeure partie du trafic de drogue depuis Medellín et Cali ont été démantelés ; la fragmentation de l'industrie en groupement plus petits qui en a résulté représentait une aubaine pour les rebelles marxistes et les paramilitaires d'extrême-droite qui ont accru leur participation dans la production et le trafic de drogue. Comme l'a montré une enquête approfondie, 'les deux camps de la guerre civile qui fait rage réussissent à tirer de larges profits de l'industrie de la drogue, qui servent à se procurer davantage d'armes pour poursuivre la guerre' (PBS, n.d.).

La violence urbaine n'est pas inconnue en Colombie. Avec l'augmentation du trafic de stupéfiants et l'accaparement des forces de sécurité du gouvernement par le combat contre les guerillas, les villes colombiennes ont vu leur taux de crimes violents augmenter depuis le milieu des années quatre-vingt. Dans certaines villes comme Medellín et Bogotá, les taux d'homicides ont atteint des proportions épidémiques. Le manque d'efficacité de la police et des institutions judiciaires limite l'effet de dissuasion à l'encontre des crimes commis par arme à feu—qu'il s'agisse d'arme détenues légalement ou non.



En conséquence, la Colombie a commencé à réguler l'accès aux armes à feu. Indumil, une entreprise publique, détient le monopole des importations d'armes, mais aussi de leur production et de leur commercialisation depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, ce qui représente une opportunité pour la mise en place de contrôles plus stricts. Un cadre légal restrictif a été adopté au début des années quatre-vingt-dix. Le décret 2535 (République de Colombie, 1993), qui est un développement légal de la Constitution de 1991, a établi un cadre réglementant

la production, le transfert, la possession et le port d'arme. En vertu de ce cadre, l'État est le détenteur de toutes les armes acquises légalement, pour lesquelles il est autorisé à accorder des licences aux individus et aux entreprises. Les détenteurs d'une licence légale peuvent soit enregistrer les armes à leur domicile ou leur lieu de travail, soit les porter sur eux si les risques qu'ils encourrent le justifient. Le nombre d'armes détenues légalement et produites en Colombie est relativement faible, puisqu'il se limite principalement aux armes fabriquées par Indumil. Les civils et les entreprises ne peuvent demander que des revolvers de petit calibre, des pistolets, des fusils de chasse et, en règle générale, des armes non-automatiques.

L'État autorise les citoyens à posséder à titre privé des armes pour leur défense personnelle, pour le tir sportif, ou à des fins de collection, mais il n'y a pas de 'droit' au port d'armes. Si quelqu'un démontre un besoin légitime de posséder une arme, le Bureau pour le contrôle et le commerce des armes du Ministère de la défense délivre un permis, qui peut être révoqué à tout moment. Les autorités municipales ont aussi le pouvoir de restreindre à titre temporaire le port d'arme pour contrôler la violence criminelle urbaine. La ville de Bogotá a fait usage de cette disposition à plusieurs occasions.

En dehors des réseaux légaux, il existe un important marché illégal pour les armes, qui profite de la demande exprimée par les organisations criminelles et les parties au conflit. L'estimation de la taille et de la nature de ce marché s'est avérée très difficile, comme on le verra ci-dessous.

#### Les moyens et les motivations qui déterminent la demande en armes à feu en Colombie

Toute analyse de la demande en armes à Bogotá doit faire la distinction entre les utilisateurs légaux et illégaux (et, par voie de conséquence, entre les armes légales et illégales).

*Utilisateurs légaux.* Les habitants de Bogotá ont plus de chances d'obtenir un 'permis de port d'arme' (par rapport à un permis les autorisant à garder l'arme chez eux) que le reste du pays (75 contre 61 pour cent), ce qui suggère que les individus et les entreprises qui effectuent cette démarche sont motivés par la nécessité de se défendre contre les crimes violents tels que vols à main armée et kidnappings.<sup>18</sup> De fait, à Bogotá, les détenteurs d'une licence de port d'arme montrent une nette préférence pour les pistolets plutôt que les revolvers ou les fusils de chasse—en d'autres termes, ils cherchent des armes puissantes, avec une 'puissance d'arrêt' importante. Dans la mesure où l'achat légal d'une arme comporte toute une série de tracasseries administratives—il faut démontrer que l'on a besoin d'une arme, posséder un permis d'achat (qui comporte des examens médicaux et psychologiques, ainsi qu'une formation sur les règles de sécurité), enregistrer l'arme et/ou obtenir un permis de port d'arme, on peut en conclure que la motivation sécuritaire est très forte. Il est intéressant de noter que les détenteurs d'un permis de port d'arme ont plus de chances que

les autres de se mettre en infraction : 5 pour cent des armes transportées finissent confisquées par la police. En effet, les armes les plus couramment confisquées appartiennent aux détenteurs de permis de port d'arme. Cela montre que le cadre réglementaire est relativement bien appliqué, les détenteurs de permis de port d'armes étant évidemment les plus à même de violer les restrictions temporaires ou d'autres aspects du règlement.

Les coûts économiques de l'achat, de la détention et du port légaux d'une arme en Colombie sont relativement élevés. Un revolver coûte, en moyenne, plus de 400 dollars et les permis de détention et de port d'arme coûtent 46 dollars chacun (ils doivent être renouvelés tous les dix ans pour 12 dollars). Le salaire moyen en Colombie est de 5 dollars, ce qui signifie que le pistolet le moins cher équivaut encore à plusieurs mois de salaire. En dépit de ces coûts, plus de 700 000 armes font l'objet d'un permis par lequel elles peuvent être détenues dans un endroit précis ou transportées.

*Utilisateurs illégaux.* Il est extrêmement difficile d'établir les motivations qui poussent les individus à acquérir illégalement des armes, dans la mesure où il n'existe aucun registre de ces transactions dont un pourcentage (inconnu) concerne les personnes à qui l'on a refusé un permis ou qui s'apprentent à commettre un ou plusieurs crimes. En l'absence de données de base sur ces choix individuels, seul le nombre d'armes illégales confisquées fournit quelques renseignements sur leurs utilisateurs. Depuis 1994, la Police nationale a considérablement accru ses efforts de recherche et de saisie des armes détenues ou transportées illégalement.

Sur le total des armes saisies à Bogotá en 2004, le pourcentage d'armes confisquées à des personnes ne détenant pas de permis, quoique faible par rapport à l'ensemble des armes saisies, varie largement en fonction du type d'arme : il atteint 80 pour cent des fusils de chasse, 40 pour cent des carabines et 17 pour cent des revolvers. En termes de quantités saisies, en revanche, les pistolets arrivent en première position ; ils représentent 62 pour cent de toutes les armes saisies auprès de personnes sans permis, et plus de 10 pour cent de toutes les armes récupérées. La grande majorité des armes saisies à Bogotá par la police, cependant, appartenait à des individus qui avaient l'autorisation de les détenir ou de les transporter, mais se trouvaient en infraction par rapport aux clauses de leur permis.

Ce n'est que très récemment que des informations sur les crimes associés aux armes confisquées à Bogotá ont été rendues publiques. Des données préliminaires de 2005 indiquent que trois quarts des armes récupérées après avoir été impliquées dans des homicides ou des vols appartenaient à des utilisateurs sans permis d'achat ou de port d'arme, tandis que les armes ayant servi à des agressions se divisaient presque également entre détenteurs et non-détenteurs de permis. Toutes les saisies d'armes liées à la production et au trafic de drogue, aux armes prohibées, à la destruction de biens, et au blanchiment d'argent concernaient des individus ne détenant pas de permis.<sup>19</sup>

On peut donc en conclure que la demande pour des armes qui seront utilisées dans des crimes violents tels que les homicides est satisfaite dans une large mesure par le marché illégal.

Les importantes ressources financières dont dispose la criminalité organisée—ainsi que les paramilitaires et les rebelles impliqués dans le trafic de drogue—suggèrent que l'argent n'est pas un problème lorsqu'il s'agit d'acquérir illégalement des armes pour le groupe. En fait, il y a tellement d'armes illégales à la disposition des acheteurs que leurs prix représentent probablement une fraction de celui des armes légales. De plus, il est de notoriété publique, en Colombie, que les poursuites concernant des crimes tels que les homicides aboutissent rarement à une inculpation, ce qui rend les menaces d'une arrestation et d'une sentence de prison peu dissuasives. Comme on l'a vu, la grande majorité des délits concernant les armes à feu sont le non-respect des clauses du permis.

#### Les programmes d'intervention

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, la Colombie a lancé d'importantes initiatives aux niveaux local et national pour limiter la possession individuelle d'armes, réduire la violence armée, et faire en sorte que les citoyens se sentent davantage en sécurité sans recourir à l'acquisition d'une arme. Comme on l'a vu, un large cadre légal a été adopté en 1993 ; toute une série de mesures locales a également été instituée par les municipalités, comprenant des investissements dans les infrastructures urbaines, des campagnes publiques d'éducation, et des pénalités plus sévères pour les violations du règlement sur les armes à feu (pouvant aller jusqu'à 15 ans de prison pour certains délits). Nous allons examiner ici plusieurs des efforts mis en œuvre par les maires successifs de Bogotá.

*Le renforcement des institutions chargées de faire respecter la loi.* Les années quatre-vingt-dix ont vu l'augmentation des investissements en faveur de la police et des services chargés de combattre le crime. Cela s'est accompagné de nouveaux objectifs de prévention de la criminalité, dont la réduction des délits les plus graves, la confiscation des armes illégales, et la récupération des véhicules volés. Les barrages routiers et les inspections aléatoires de véhicules pour retrouver des armes illégales se sont multipliées, et ont renforcé la désapprobation sociale attachée au port d'armes illicites. De 1994 à 2000, le nombre d'arrestations a augmenté de 280 pour cent. Au même moment, la ville a pris des mesures pour améliorer la collecte et le traitement de données détaillées sur la violence urbaine, offrant pour la première fois la possibilité d'en surveiller l'évolution et de mesurer l'impact de certaines interventions.

L'établissement d'un Fonds municipal de sécurité et de vigilance a eu un impact significatif, non seulement parce qu'il a permis d'augmenter le minuscule budget du département de la police municipale de Bogotá, mais aussi parce qu'il a donné au Bureau du maire la possibilité d'influencer les

mesures visant à l'application de la loi et leur mise en œuvre. Cela a permis de rééquilibrer la relation, difficile dans le passé, entre l'administration et la police—relation qui a pourtant des conséquences importantes sur la manière dont la loi est appliquée dans la ville. Ces investissements semblent avoir été utiles, du moins si l'on considère les perceptions publiques de sécurité : la moitié des personnes interrogées en 2003 ont indiqué qu'elles se sentaient davantage en sécurité grâce aux efforts accrus de la police.

*Les restrictions du port d'arme.* Faisant usage d'une option accordée aux municipalités par le décret national de 1993 (République de Colombie, 1993), Bogotá a tenté l'expérience d'interdire certains jours le port d'arme. Au début, les jours d'interdiction correspondaient aux jours d'élections nationales, avant d'être étendus aux week-ends, aux jours suivant les jours de paye, et à certains jours fériés. La période entière des vacances du 17 décembre 1996 au 7 janvier 1997 a été accompagnée d'une interdiction de port d'arme ; cette interdiction a, l'année suivante, inclus les jours de semaine (il s'agissait donc d'une interdiction totale du port d'armes). Une controverse a alors éclaté sur le caractère légal ou non de cette mesure municipale, qui a conduit à la suspension de l'interdiction. Depuis 1999, le port d'armes est interdit du vendredi soir au lundi matin dans 59 municipalités, dont Bogotá. Bien que Villaveces et al. (2000) aient conclu à une baisse de 15 à 20 pour cent du taux d'homicides pendant l'application de l'interdiction du port d'armes, une analyse récente des districts à l'intérieur de la ville révèle que cette association est plus forte lorsqu'il y a une présence de la police et que les mécanismes d'application de la loi sont plus forts. La réduction du nombre d'homicides est proportionnellement plus importante parmi les jeunes hommes, qui représentent le premier groupe à risque.

*Les efforts d'interdiction de l'alcool et des armes à feu.* L'accès à des données plus complètes sur les homicides a permis à la police de réaliser qu'un tiers de toutes les morts et blessures dues aux armes à feu étaient liées à la consommation d'alcool. En conséquence, la municipalité de Bogotá a instauré des restrictions sur la vente d'alcool, y compris dans les bars et les restaurants, qui doivent fermer après une heure du matin.<sup>20</sup> Plusieurs études ont estimé que cette intervention était responsable, à elle seule, d'une réduction d'au moins 8 pour cent du taux d'homicides dans les années quatre-vingt-dix (Llorente, Núñez et Rubio, 2000). Lorsque cette interdiction a été repoussée à deux heures du matin en 1998, l'augmentation du nombre d'homicides a conduit la municipalité à faire marche arrière. Après quatre ans de succès, le maire a appelé les citoyens, en 2002, à prendre leurs responsabilités et a repoussé l'horaire à trois heures du matin.<sup>21</sup> En 2003, plus des trois quarts de l'opinion publique à Bogotá jugeait que ces restrictions avaient amélioré leur sécurité. De nouveaux éléments de preuve suggèrent encore une fois que ces couvre-feu sont liés à une réduction du nombre d'homicides par arme à feu dans la ville—le couvre-feu de trois heures du matin, et l'augmentation du nombre d'opérations de police pour le faire appliquer, ont en effet été suivies d'une baisse du nombre d'homicides liés aux armes à feu.

*Une normalisation du respect de la loi.* Le décret national de 1993 introduisait une amnistie pour les armes à feu détenues illégalement : tout individu portant une arme au moment du décret pouvait se mettre en conformité avec la loi et les citoyens étaient également encouragés à rendre leurs armes, pour lesquelles ils recevaient une compensation. Plus tard, l'administration de Bogotá a institué un programme de désarmement volontaire, au terme duquel 5 000 armes auraient été rendues (ce chiffre n'a cependant pas pu être vérifié). Les études portant sur les perceptions publiques de sécurité avant et après le programme de désarmement suggèrent que l'acceptabilité sociale du port d'arme a considérablement baissé à la suite de cette initiative. Les deux tiers des personnes interrogées ont indiquées qu'elles se sentaient plus en sécurité grâce à la collecte d'armes.

*Promouvoir l'engagement communautaire dans la prévention du crime.* A travers le développement des 'Fronts locaux de sécurité', la municipalité de Bogotá a encouragé la constitution de réseaux de voisinage qui établissent un sens commun de la propriété et s'investissent dans la communauté. Cet effort était lié à d'autres qui visaient à inciter les citoyens à s'impliquer davantage dans la sécurité de tous en signalant les crimes dont ils pouvaient être témoins. La police a également créé des unités de résolution des conflits pour tenter de trouver des solutions non-violentes aux disputes. Ces unités, en particulier, semblent avoir généré un niveau très élevé de satisfaction auprès de la population : près des deux tiers des personnes interrogées dans un sondage de 2003 ont affirmé qu'elles se sentaient davantage en sécurité chez elles depuis que ces unités existent.

L'approche colombienne de la réduction de la demande en armes légères, qui s'attaque à plusieurs fronts et plusieurs niveaux en même temps (à Bogotá notamment), a sans aucun doute contribué à la diminution considérable du taux national et local d'homicide par arme à feu. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour que cette tendance se confirme. Des relations fortes entre la municipalité et la police, ainsi que des investissements supplémentaires dans le développement urbain et la participation communautaire ont été des éléments essentiels qui ont permis d'arriver à ce résultat. En même temps, il est nécessaire de s'attaquer à l'afflux d'armes qui alimentent le conflit qui perdure, ainsi qu'aux organisations de narco-trafiquants pour mettre un frein à l'offre d'armes illégales sur le marché.

## *Afrique du sud*<sup>22</sup>

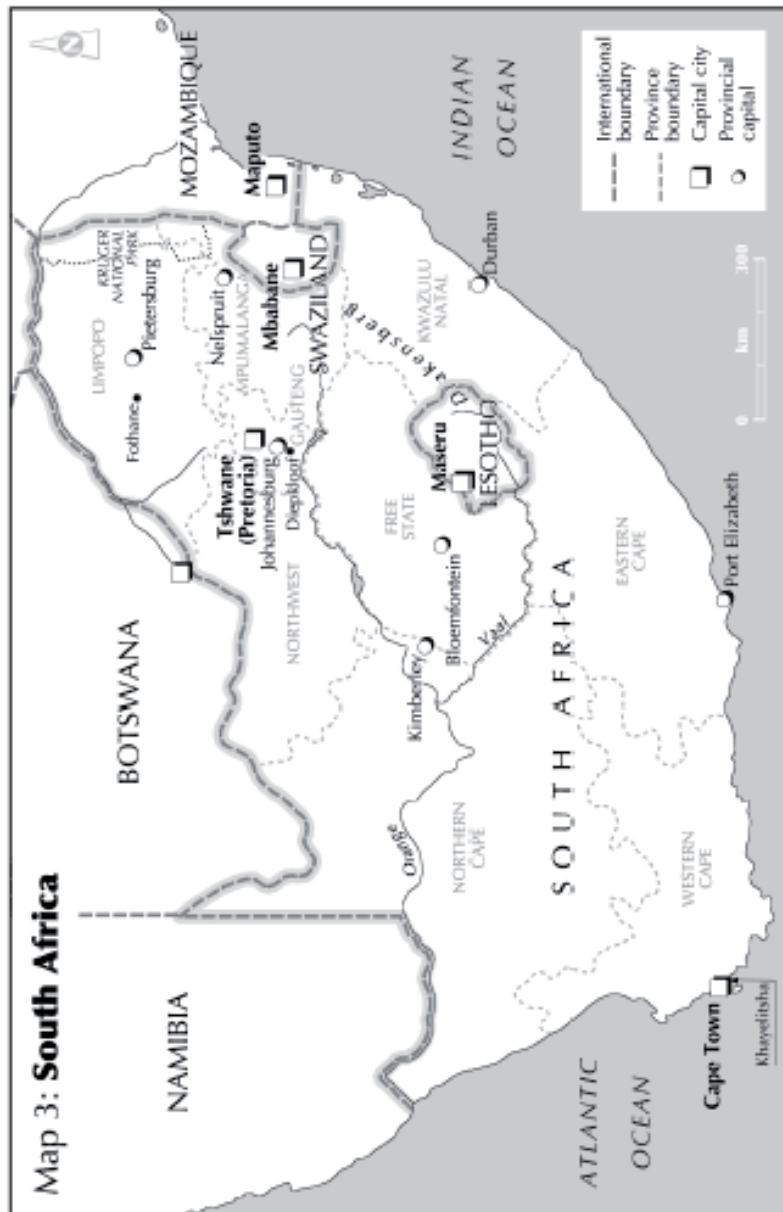
### Contexte

La préférence pour les armes légères et de petit calibre en Afrique du sud est conditionnée par l'histoire et la société. Pendant la période de l'apartheid, qui a duré plus de quatre décennies, l'Afrique du sud était un pays très militarisé. Les soldats du gouvernement blanc, les commandos civils-militaires blancs, et les dirigeants des '*homeland militias*' possédaient toute une gamme d'armes. L'État a réagi à la création en 1983 du mouvement populaire de l'UDF (Front démocratique uni)<sup>23</sup> par une augmentation de la répression armée et la déclaration de l'état d'urgence entre 1985 et 1990. Les membres des mouvements de libération, en particulier les jeunes qui appartenaient aux unités d'auto-défense ou d'auto-protection, se sont armés en conséquence, et beaucoup de *townships* noirs ont mis en place des structures d'auto-gouvernement, notamment des 'tribunaux du peuple' qui faisaient parfois appliquer leurs décisions par la violence armée. A la fin des années quatre-vingt, certains membres des unités d'auto-défense se sont tournés vers la criminalité plutôt que la politique. La demande en armes à feu a donc augmenté, et un nombre accru d'armes s'est acheminé vers les communautés noires. Les armes ont donc tout à la fois contribué à maintenir en place le système oppressif de l'apartheid, et sont devenues un symbole de liberté pour la majorité de Sud-Africains privée de représentation politique (surtout l'AK-47, qui était l'arme des armées de libération). Dans la période post-apartheid, alors que la loi n'interdisait plus aux Sud-Africains noirs de posséder des armes, celles-ci sont devenues pour beaucoup un symbole de citoyenneté. En même temps, les armes étaient, et continuent d'être, un symbole de virilité et de statut social (Keegan, 2005, p. 13).

En 1996, deux millions de Sud-Africains possédaient 3,5 millions d'armes légalement enregistrées (ce qui correspond à 1,75 arme par personne). En 2004, ce nombre était passé à 3,7 millions d'armes, détenues par 2,5 millions de citoyens (1,5 arme par personne) (Gould et al., 2004, p. 133; Kirsten, 2005). Les détenteurs d'armes ont commencé à en remettre certaines aux autorités en prévision du Firearms Control Act (FCA) de 2000, mis en application en 2004 (voir plus bas). De plus, la majorité des nouvelles licences accordées se limitaient à une seule arme de poing. Même si le nombre de Sud-Africains noirs demandeurs de licences pour arme à feu a augmenté au cours des dernières années, la majorité des armes enregistrées appartient toujours aux Blancs. Le dernier décompte détaillé des licences d'armes par type d'arme, compilé par le Registre central des armes à feu (*Central Firearms Register*, ou CFR) montre que jusqu'en 1998, le nombre d'armes de poing dépassait celui des fusils de chasse de plus d'un million, ce qui indique probablement que la demande en armes à feu comme moyen de protection et de sécurité était plus importante que celle pour le tir sportif ou la chasse (Gould et al., 2004, pp. 196-7).<sup>24</sup>

On ne connaît pas précisément le nombre d'armes à feu illégales en Afrique du sud, mais on l'estime entre 500 000 et 4 millions (Keegan, 2005, p. 5). Pendant les négociations engagées pour mettre fin à l'apartheid au début des années quatre-vingt-dix, les actes de violence criminelle, et notamment de violence armée, se sont multipliés en Afrique du sud. Un flux d'armes illégales en provenance du Mozambique et d'Angola, un désarmement insuffisant, et des armes légales égarées en Afrique du sud<sup>25</sup> expliquent que les armes à feu soient devenues largement disponibles et accessibles aux membres de tous les groupes sociaux et de toutes les races, en plus des forces de police et de défense étatiques. L'accès aux armes était ainsi possible non seulement pour les criminels, mais aussi pour les tireurs sportifs, les chasseurs, les mercenaires, les citoyens ordinaires, et les sociétés de sécurité privée. Cela a contribué à créer en Afrique du sud une 'culture des armes', la militarisation des identités sociales, et une augmentation entre 1994 et 2000 des crimes liés aux armes à feu (Cock, 2000, p. 82; Gould et al., 2004, p. 134).

De plus, la violence domestique et les conflits communautaires ont gagné en intensité. Vers le milieu et la fin des années quatre-vingt-dix, les taux de criminalité ont continué d'augmenter, se stabilisant vers 2000. Les taux de possession d'armes et d'homicides par arme à feu d'Afrique du Sud restaient alors néanmoins parmi les plus élevés au monde. Tandis que le nombre d'homicides diminuait légèrement au milieu des années quatre-vingt-dix, le pourcentage d'homicides par arme à feu par rapport à l'ensemble des homicides augmentait de 41 pour cent en 1993 à presque 50 pour cent en 1999. Entre 1999 et 2003, cette proportion est redescendue à 42,2 pour cent (Keegan, 2005, p. 84).<sup>26</sup> La croissance des taux de criminalité entre 1994 et 2000 a été attribuée à quatre facteurs principaux : les tensions sociales résultant de la transition d'un gouvernement autoritaire à un régime démocratique, une culture de la violence en plein essor, l'augmentation des inégalités de revenus et de fortune, et la prolifération des armes à feu.



### Moyens et motivations déterminant la demande en armes légères en Afrique du sud

La demande en armes à feu en Afrique du Sud a de nombreuses facettes, liées à la variété des groupes sociaux et à la différence de leurs intérêts respectifs. Elle est influencée par une combinaison de préférences profondes telles que l'identité politique et le statut du groupe, le statut et l'identité individuels, et la sécurité personnelle. Comme on l'a vu plus haut, les armes sont devenues, vers la fin de la période d'apartheid, un symbole de citoyenneté et d'émancipation politique. La demande visant à satisfaire les préférences liées à l'identité politique et au statut du groupe a augmenté entre la fin des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix parmi les groupes sociaux anciennement opprimés.

L'association entre armes à feu et 'pleine citoyenneté' coïncide avec l'idée des armes comme symbole de virilité, et elle est liée à une préférence profonde relative au statut individuel. Ce lien symbolique est important pour beaucoup de Sud-Africains, quelle que soit leur race. L'identité des hommes de la Force de défense sud-africaine et des branches armées des mouvements de libération a été façonnée par un nationalisme militariste. De nombreux civils sud-africains de toutes races partagent cette croyance selon laquelle les armes à feu sont l'expression de la virilité. Parmi les Sud-Africaines également, on observe l'émergence d'une préférence pour les armes à feu—liée dans certains cas à une identité féministe, et dans d'autres à la perception d'un besoin accru de protection personnelle (Cock, 2000, pp. 85-7).

La sécurité personnelle, réelle et perçue, a aussi été un facteur très important de la demande en armes légères en Afrique du Sud. La demande a ainsi été influencée non seulement par la perception de menaces par la population, mais également par un réel manque de confiance dans les services de police. Depuis la période de transition, il y a eu des niveaux élevés d'insécurité réelle et perçue, qui ont conduit à une forte demande en armes à feu (Cock, 2000, pp. 83-4). Dans ce contexte, les gens acquièrent des armes à feu parce qu'ils pensent qu'ils seront, de cette façon, davantage capable d'assurer leur propre sécurité ainsi que celle de leur famille. Depuis les années quatre-vingt-dix, cette situation de demande élevée a été aggravée par le fait que les armes sont facilement accessibles. Peu avant les élections de 1994, la demande a augmenté parmi les Sud-Africains blancs, qui craignaient le déclenchement d'une vague de violence, et parmi les différentes sections du gouvernement qui ont amassé des armes avant les élections sans en tenir un registre précis (Gould et al., 2004, pp. 161-2). L'augmentation du nombre d'armes à feu légales parmi la population civile entre 1992 et 1999 indique une augmentation de la demande en armes à feu de la population toute entière.<sup>27</sup>

### Interventions

Deux types d'interventions ont été mises en œuvre en Afrique du Sud dans le but de réduire la demande en armes à feu : des initiatives de la société civile qui ont culminé dans le projet 'Zones sans armes' (*Gun Free Zones*, GFZ), et des interventions légales telles que la clause sur les 'Zones sans armes à feu' (*Firearms Free Zones*, FFZ) du FCA de 2000 modelée sur les GFZ. Les FCA ont été mises en œuvre en 2004 seulement, et il est donc trop tôt pour en faire un bilan. Les autres exigences de cette loi, telles que celles sur l'attribution de licences, vont sans doute accroître le prix relatif des armes à feu et peut-être réduire ainsi la demande. Deux éléments confirment cette prévision : tout d'abord, 200 marchands d'armes ont fermé boutique ces deux ou trois dernières années ; ensuite, c'est lors de la dernière amnistie pour les armes à feu, entre janvier et juin 2005, que l'on a enregistré le plus grand nombre à ce jour d'armes remises volontairement. L'analyse ci-dessous examine plus en détail le projet GFZ et ses effets sur la demande en armes à feu.

Le mouvement pour le contrôle des armes a commencé à prendre forme en 1994, l'année des premières élections démocratiques post-apartheid, en réaction à l'augmentation de la violence par arme à feu en Afrique du Sud. Son premier succès a été une amnistie de 24 heures pour récupérer des armes ; annoncée en décembre 1994, elle était promue et organisée par le gouvernement et la société civile. Le nombre d'armes rendues s'est révélé faible—à peine 900 armes et quelques explosifs—mais la question du contrôle des armes y a acquis une visibilité nationale. A partir de ce premier effort, et prenant conscience de ce que le désarmement allait nécessiter en investissements et en temps, les activistes en faveur du contrôle des armes ont fondé l'ONG *Gun Free South Africa* (GFSA) en 1995.

GFSA a lancé le projet GFZ en 1995 avec deux objectifs principaux : fournir des 'espaces de sécurité' où les gens ne se sentiraient pas menacés par les armes, et modifier les attitudes des gens à l'égard des armes à feu afin que ces dernières apparaissent comme une menace plutôt qu'une garantie de sécurité. Les GFZ sont des espaces où armes et feu et munitions ne sont pas bien accueillis. Elles visent à fournir aux individus d'autres préférences dérivées pour satisfaire leur préférence profonde pour la protection et la sécurité, ainsi que des moyens pour obtenir un statut individuel et de groupe qui ne nécessiteraient pas le port d'une arme. Les GFZ peuvent concerner des écoles, des hôpitaux, des entreprises, des églises, des centres de loisir, ou tout autre espace public. Leur respect n'est assuré par aucun mécanisme légal, il s'agit d'une adhésion volontaire et individuelle. Les exemples comprennent des cliniques, des bars, des bibliothèques, et des lycées à Fothane dans le district de Mapela, Limpopo Province; Diepkloof à Soweto, Gauteng Province; et Khayelitsha à Cape Town City Metropole, Western Cape Province.

Les GFZ sont marquées par des panneaux 'no guns'—une arme cerclée de rouge et barrée. Afin d'encourager le respect de ces zones, celles-ci reposent

sur trois principes : la *facilitation* par les personnes et groupes concernés ; la *participation* et la *consultation* de ces derniers ; et une *flexibilité* dans la conception et la mise en œuvre de ces zones. Une personne ou un petit groupe de personnes vivant en communauté ou travaillant pour une organisation peuvent lancer une GFZ. Dans le cadre de cette initiative, les personnes concernées se rencontrent pour discuter du contrôle des armes à feu et de la mise en œuvre de la GFZ, et sur la meilleure façon de la faire respecter. Le modèle de la GFZ est extrêmement flexible parce que la forme que prend chacune de ces zones est déterminée par les idées et les initiatives des individus qui y participent. De cette façon, le concept de GFZ peut facilement être adapté à n'importe quel contexte spécifique par les citoyens eux-mêmes.

Le nombre de GFZ a augmenté de manière significative depuis le début du projet. En 2000, une étude sur le sujet a conclu que les entreprises avaient plus de chances de devenir GFZ que les institutions gouvernementales. Les GFZ étaient contrôlées soit par des détecteurs de métaux, soit par des fouilles (notamment dans le secteur privé), ou étaient simplement basées sur la confiance ; cette dernière méthode a été préférée dans les villages, les communautés et les écoles, dont beaucoup n'avaient pas les moyens d'acheter et d'entretenir des détecteurs de métaux coûteux. Le programme de GFZ a engrangé des résultats très positifs. Parce qu'il y a une prise de conscience que certains espaces sont sans armes, certains anciens détenteurs d'armes ont acquis un statut plus élevé dans leur communauté à travers leur participation à la mise en œuvre d'une GFZ. Une nouvelle norme sociale a émergé autour des GFZ: le respect entraîne le respect, et une GFZ qui fonctionne crée un cercle vertueux.

Les résultats des GFZ varient d'un cas à l'autre. Dans des endroits comme Fothane, où l'on trouve un fort degré de cohésion sociale, le modèle fonctionne très bien dans son rôle de remise en question des normes sociales telles que le port d'arme ; il est beaucoup plus difficile d'obtenir un résultat similaire dans des endroits comme Diepkloof ou Khayelitsha, où la cohésion sociale est faible. Dans la mesure où les GFZ sont fondées sur la confiance, leur succès dépend de façon cruciale de la participation de chacun. Pour qu'une GFZ fonctionne, tous les groupes de personnes concernées doivent être inclus dans le processus. De plus, l'exemple de Fothane montre que les GFZ ne servent pas seulement à remettre en question, par le biais d'un panneau, une norme sociale telle que le port d'arme, mais qu'elles ont également une valeur de 'processus socialement intégrant'. A Diepkloof, l'insécurité perçue et réelle domine dans de nombreuses zones entre les GFZ, ce qui signifie que les gens ressentent toujours la nécessité de s'armer pour leur protection. En conséquence, s'il existe plusieurs GFZ dans un secteur, cela ne signifie pas que le secteur tout entier est dépourvu d'armes, et que la demande en armes est réduite. En général, néanmoins, le projet GFZ a clairement réduit la demande, au moins dans les GFZ elles-mêmes, et on attend de voir quel impact les GFZ et les autres provisions du FCA auront sur la demande en armes à feu en Afrique du Sud.

## *Papouasie-Nouvelle-Guinée*<sup>28</sup>

### Contexte

La population de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) est l'une des plus hétérogènes du monde : ses 5,5 millions d'habitants sont issus de plus de 700 tribus mélanésiennes qui parlent presque autant de langues différentes (CIA, 2005a). En dépit d'interventions répétées de la part de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, le pays est également l'un des plus pauvres et sous-développés au monde. Après l'indépendance, obtenue en 1975, les travailleurs ont commencé à émigrer vers les villes principales, notamment Port Moresby et Lae. En raison des faibles perspectives d'emploi, et de la rapide détérioration d'un secteur de la sécurité dont le fonctionnement laissait à désirer, les niveaux de criminalité armée ont commencé à monter en flèche. Les criminels ont rapidement formé de petits gangs, connus localement sous le nom de 'raskols', et leur demande en armes à feu a commencé à augmenter. Les effets de la violence des gangs ont été stupéfiants : les niveaux de criminalité dans la capitale, Port Moresby, sont actuellement le double de ceux de Johannesburg ou Rio de Janeiro. De plus, les taux de violence conjugale sont parmi les plus élevés du monde.<sup>29</sup>

Mais la violence armée en PNG n'est pas limitée aux zones urbaines côtières. Au contraire, la violence inter-tribale et conjugale est une réalité quotidienne du pays depuis des siècles. Ce phénomène est particulièrement marqué à l'intérieur des terres, notamment dans les provinces des Southern Highlands et d'Enga. La violence tribale s'est également déplacée vers les centres urbains tels que les bidonvilles du National Capital District. Les tensions qui couvaient dans les provinces des hautes terres ont été exacerbées par l'introduction, à la fin des années quatre-vingt, d'armes à feu qui ont accru le caractère meurtrier de conflits qui duraient depuis déjà longtemps (Capie, 2003, p. 92; Small Arms Survey, 2006). La violence armée dans la ville de Mendi, capitale des Southern Highlands, ainsi que dans ses alentours, a atteint son plus haut niveau en 2001 et 2002, lorsqu'un conflit en cours entre les tribus Tungujup et Urum a atteint son apogée.

Les types d'armes en circulation en PNG sont extrêmement variés. Les armes utilisées dans la criminalité et la violence tribale incluent une combinaison de fusils et de pistolets automatiques et semi-automatiques, d'armes à feu de fabrication artisanale, et même de grenades à main. Loin de provenir des pays voisins<sup>30</sup>, ces armes viennent principalement des forces de défense et de police de PNG et sont obtenues à la fois par le vol et la corruption. Tandis que 27 000 armes sont légalement enregistrées en PNG, dont 250 seulement dans les Southern Highlands, le nombre d'armes illicites dans le pays est estimé à un chiffre bien supérieur (Alpers, 2005, pp. 37-44; Haley et Muggah, 2006). De fait, on évalue à 2 500 le nombre d'armes à feu de fabrication industrielle en circulation dans les Southern Highlands, c'est-à-dire dix fois le nombre

enregistré. Nombre de ces armes n'appartiennent pas à des individus, mais sont la propriété collective des tribus, qui prêtent (parfois sous forme de 'leasing') de plus en plus leurs fusils d'assaut ou fusils sniper aux tribus alliées (Capie, 2003, p. 93; Alpers, 2005, p. 95). Il existe une relation incontestable entre la demande en armes à feu, leur usage impropre, et la violence politique. En effet, les armes à feu ont été utilisées par les candidats politiques et leurs partisans pour influencer les élections au niveau du pays, de la province ou de la municipalité, en particulier dans les endroits isolés, et pour intimider les électeurs potentiels. Comme on l'a vu plus haut, ces armes ont été fournies par des politiciens et des éléments de l'establishment de la défense, et les candidats ont stocké des armes pour créer une pression sur les électeurs (Capie, 2003, p. 94). La campagne électorale de 2002 a été particulièrement chaotique ; les candidats (ainsi que leurs partisans) transportaient et brandissaient à tout moment des armes à feu pendant leur campagne, et un grand nombre de policiers et de membres des Forces de défense ont été déployés. Dans les Highlands en particulier, un climat de peur a été observé et des mesures d'intimidation à l'encontre des électeurs ont été rapportées.

Dans la mesure où la PNG ne dispose ni de recensement, ni de capacités de surveillance, il est heureux que l'échelle et la magnitude de la violence par arme à feu dans le pays soient enfin reconnues. Ceci est dû pour une large part à la recherche actuellement menée sur l'île et à la large publicité qui en a été faite. Le gouvernement a montré qu'il prenait le problème au sérieux en lançant récemment une série de consultations à grande échelle dans le pays, qui ont culminé avec un 'Sommet des armes' ('*Gun Summit*') en juillet 2005. Ces réunions ont mis en évidence le soutien de l'opinion publique à une réduction des stocks nationaux et des transferts illégaux, et ont souligné l'importance d'une gestion des armes transparente et responsable.

#### Les moyens et les motivations qui déterminent la demande en armes en PNG

En dépit du fait que les armes à feu ne sont apparues que relativement récemment aux mains des civils en PNG, la demande est en augmentation constante. Ceci est dû à plusieurs raisons étroitement liées. Tout d'abord, les systèmes de police et de justice sont notoirement corrompus et dysfonctionnels. Ensuite, les communautés tribales et les clans s'affrontent régulièrement sur des questions de propriété de ressources communes, et, dans ces conflits, les armes remplacent facilement les lances et les flèches pour défendre des revendications bien enracinées. Enfin, plus récemment, le statut et la sécurité personnelle que confèrent les armes à feu sont apparus comme des critères importants dans la décision d'acquérir une arme. Les niveaux relativement persistants de la demande sont donc principalement une fonction des motivations (préférences profondes et dérivées), dans la mesure où les moyens sont en général faibles. En d'autres termes, les ressources nécessaires pour acquérir une arme à feu sont limitées, et le prix des armes reste relativement élevé en raison de la disponibilité limitée d'armes commerciales.

En plus d'une longue tradition de violence tribale, d'autres facteurs importants contribuent à la préférence dérivée pour les armes à feu. Il s'agit de l'abus d'alcool et de marijuana (produits localement), et des systèmes de sécurité et de justice dysfonctionnels et corrompus. L'armée et la police sont régulièrement accusées de violations des droits de l'homme, qui impliquent souvent l'utilisation d'armes lourdes. De fait, les médias locaux et régionaux rapportent souvent que des suspects d'actes criminels non-armés ou des civils suspectés d'avoir commis des délits sont tués par la police, et que des armes à feu sont utilisées contre des manifestants désarmés (Capie, 2003, pp. 93-4). Il est clair que, malgré des taux élevés, les actes de violence par arme à feu ne sont pas tous signalés, et les types d'armes utilisées dans les crimes font rarement l'objet d'un rapport.

La persistance des motivations pour la demande en armes, malgré des moyens relativement faibles pour les acquérir, a eu pour résultat au moins deux tendances. Tout d'abord, la production artisanale a augmenté depuis la fin des années soixante-dix, avec un large assortiment de calibres désormais disponibles. Ensuite, les individus et les communautés ont imaginé diverses approches (tout aussi créatives que non-matérielles) pour acquérir des armes : celles-ci sont souvent échangées contre des biens qui incluent parfois des femmes. Dans de nombreux cas, les communautés font collectivement l'acquisition d'une seule arme à feu, qui est ensuite utilisée pour des conflits spécifiques. Parfois, les meilleurs tireurs de certaines tribus louent leurs services à d'autres tribus qui manquent d'armes.<sup>31</sup> Néanmoins, fait inquiétant, la demande en armes artisanales semble s'être réduite au profit des armes commerciales dont la disponibilité augmente.<sup>32</sup>

À présent, la demande en armes illicites semble s'être concentrée dans les zones urbaines et dans les provinces plus isolées des Highlands. Il ne fait cependant aucun doute que l'introduction des armes à feu en PNG a contribué à une intensification d'un cercle vicieux de la violence : des niveaux accrus de violence ont conduit à une augmentation de la demande pour une puissance de feu encore plus grande pour se protéger ou se venger. Cela a également accru le nombre de personnes qui détiennent et demandent des armes en PNG, qu'il s'agisse des membres de la police, des services pénitentiaires, des auxiliaires des Forces de défense de PNG, des politiciens, des *raskols*, ou des 'tireurs' des tribus. Dans les zones urbaines, il semble qu'il existe au moins deux catégories de demandeurs : les jeunes membres de gangs dont les ressources sont limitées, qui demandent principalement des armes de fabrication artisanale, et les civils des classes moyennes ou privilégiées qui ont des ressources plus importantes et qui demandent des armes commerciales.

#### Programme d'intervention

En l'absence de services de sécurité publique crédibles ou perçus comme légitimes, les habitants de PNG ont mis en place des approches créatives qui visent à réduire la demande pour les armes à feu. Ainsi, la Mendi Peace

Commission a été établie en 2002 pour résoudre une querelle armée particulière entre deux tribus et leurs alliés dans les Southern Highlands. Cette initiative était motivée par le nombre croissant de morts dans ce conflit—au moins 100 personnes depuis 1998 (LeBrun et Muggah, 2005, p. 10). La commission était présidée par un entrepreneur local et les évêques des Églises catholique et unitaire. Les efforts de la commission ont abouti à la signature d'un accord de paix par les deux tribus le 3 mai 2002. L'accord lui-même plaçait l'accent sur la réconciliation, incluant la négociation de 'paiements compensatoires', et le pardon. Les excuses publiques exprimées par les dirigeants des tribus Tungujup et Urum étaient particulièrement importantes, car elles représentaient un symbole d'ouverture qui avait une immense valeur aux yeux des habitants de la région. D'autres éléments importants de l'accord de paix incluaient l'engagement des tribus à mettre fin aux hostilités, à accorder aux gens la liberté de mouvement, à respecter les frontières de chaque tribu, à renvoyer les mercenaires et les 'tireurs', à mettre toutes les armes à feu sous le contrôle des chefs de tribus, à mettre fin à l'exhibition publique des armes, et à coopérer avec la police dans ses efforts de réduction des abus d'alcool et de marijuana. Tout aussi important était le retour des biens volés à leur propriétaires légitimes.

Comme on l'a vu plus haut, les préférences profondes pour l'acquisition et l'utilisation d'armes à feu en PNG sont, de diverses façons, historiquement et culturellement déterminées. Il y a une tradition bien enracinée de conflit tribal—destiné dans une large mesure à réguler les échanges mercantiles locaux et la hiérarchie des groupes—qui inclut la pratique de tueries en représailles. Comme Haley et Muggah (2006) l'ont observé, la compréhension de la complexité des dynamiques locales pour expliquer la demande en armes à feu, et l'assurance d'une application réciproque des règles, sont d'une importance capitale. La disponibilité et l'acquisition d'armes à feu a également un effet insidieux sur la culture politique naissante du pays. Dans le cas des élections—dont le principe même est de résoudre les conflits de façon non-violente—les candidats et les partis ont régulièrement utilisé des armes pour intimider les électeurs. Les organisateurs de l'accord de paix ont reconnu que tout programme ou intervention destiné à réduire la violence armée devrait prendre en compte ces ensembles complexes de préférences. Les processus de réconciliation collective sont une façon de réduire la demande d'armes à ce niveau. D'autres facteurs qui déterminent la demande, tels que l'abus d'alcool ou de drogue et les dysfonctionnements (voire l'inexistence) des services de police et de justice, devraient également être pris en compte par des programmes parallèles d'intervention.



Compte tenu de la longue tradition de conflit tribal dans les zones rurales de PNG, il n'y a pas de solution simple au problème de la demande en armes à feu. L'augmentation de ces conflits tribaux dans les villages qui bordent la capitale Port Moresby représente une autre source d'inquiétude (Haley et Muggah, 2006). Il n'existe pas d'approche-miracle pour réduire la violence par arme à feu dans le pays. Il y a, en revanche, des points d'accroche possibles. Les processus de réconciliation sont cruciaux pour aborder certaines de ces questions et en définitive pour contribuer à un sentiment de sécurité. Si des interventions de petite échelle sont lancées, elles devraient mettre en avant des incitations collectives et être mises en œuvre dans un esprit de réciprocité avec les autres groupes armés. Le renforcement des secteurs de la police et de la justice, ainsi que la réduction de la corruption et de l'influence du *wantok* sur les stocks du gouvernement<sup>33</sup> sont d'une importance capitale. Des recherches récentes ont également révélé une forte préférence des communautés pour des investissements modestes dans l'infrastructure sociale et économique comme mécanisme limitant le recours aux armes.

#### *Les îles Salomon*<sup>34</sup>

##### Contexte

Les îles Salomon sont un pays relativement modeste du point de vue démographique, avec une population d'environ 538 000 habitants (estimation de 2005). Mais il fait montre d'une population remarquablement diverse et hétérogène : 300 groupes culturels et linguistiques sont disséminés sur 347 de ses 922 îles. Comme son voisin la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'énorme majorité de sa population est ethniquement mélanésienne, avec une petite fraction de Polynésiens et Micronésiens (recensement de 1999) (CIA, 2005b).

Quoique souvent présentées comme une 'île paradisiaque', les îles Salomon ont en fait connu une longue période de violence armée entre 1998 et 2002, connue familièrement sous le nom des 'tensions'. Si les causes de ces tensions étaient relativement complexes, les combats ont été déclenchés par des querelles à connotation ethnique portant sur la propriété des terres, entre les habitants des deux plus grandes îles, Guadalcanal (où se trouve la capitale Honiara), et Malaita à l'est. Pendant de nombreuses années, les Malaitais s'étaient établis à Guadalcanal, dont les habitants 'd'origine' s'inquiétaient de plus en plus de ce qu'ils percevaient comme des empiètements sur leur propriété.<sup>35</sup>

Les tensions ont opposé deux principaux acteurs non-étatiques. L'Isatabu Freedom Movement (IFM), un groupe armé militant constitué principalement de Gualese, a commencé une campagne systématique contre les Malaitais. Leurs efforts ont largement atteint le but escompté : en 1999, 20 000 personnes, dont une majorité de Malaitais, ont été obligées de quitter leurs habitations sur Guadalcanal et ont été repoussées vers des zones excentrées de l'île. Les agences de droits de l'homme et d'autres ont rapporté que de nombreuses

maisons ont été pillées et leurs habitants violés ou assassinés. En novembre 1999, les Malaitais ont rapidement formé leur propre milice, la Malaita Eagle Force (MEF), suite à l'échec du processus de paix. Le MEF, basé à Honiara et soutenu par des personnalités malaitaises et leur *wantok* parmi les membres de la Police royale des îles Salomon (Royal Solomon Islands Police ou RSIP), a répliqué en attaquant des villages et des partisans de l'IFM à Honiara et dans ses alentours. En juin 2000, le MEF a réussi à prendre d'assaut l'arsenal de la police et a obligé le premier ministre à démissionner sous la menace d'une arme. Tandis que la violence se poursuivait, des négociations ont conduit à l'accord de paix de Townsville (Townsville Peace Agreement, TPA) d'octobre 2000. Malgré un cessez-le-feu, les îles ont encore connu une situation instable pendant deux ans (Kabutaulaka, 2004, pp. 2-3; LeBrun et Muggah, 2005, pp. 29-31). C'est seulement après l'intervention d'une Mission d'assistance régionale dans les îles Salomon (RAMSI) en août 2003 que la situation s'est rapidement stabilisée.

#### Les moyens et les motivations qui déterminent la demande en armes à feu dans les îles Salomon

Pendant les tensions, la demande en armes légères était manifestement élevée parmi les membres des deux groupes militants, l'IFM et le MEF. Mais l'insécurité économique, qui était largement due aux déplacements de populations et à l'effondrement des marchés locaux, et qui était elle-même un facteur potentiellement important associé à la demande en armes à feu, a augmenté. Cela n'avait pas été toujours le cas : Honiara a régulièrement enregistré des indicateurs de bonne santé économique plus élevés que les villages de Malaita ou d'autres parties de Guadalcanal. Néanmoins, les 'tensions' ont eu pour résultat de faire baisser la performance économique en-dessous du seuil de pauvreté dans les deux îles, avant de remonter à nouveau après l'arrivée de RAMSI. Néanmoins, malgré les progrès économiques, un sentiment omniprésent d'insécurité subsiste dans les zones rurales des îles Salomon, en particulier chez les femmes.

Dans les communautés étudiées, les niveaux de violence interpersonnelle étaient relativement bas avant le déclenchement des tensions. Pendant le conflit, toutes les communautés ou presque se sentaient assiégées ; des habitants des bidonvilles autour de Honiara ont été interrogés et ont indiqué qu'ils se sentaient plus menacés pendant la période post-conflit qu'avant. Cela confirme les conclusions du Small Arms Survey (2005) selon lesquelles les environnements post-conflit ne représentent pas forcément un retour au niveau de sécurité d'avant le conflit. Mais ces perceptions sont inégalement partagées entre hommes et femmes. En effet, les hommes qui vivent dans les villages de Guadalcanal et Malaita ont indiqué que leur sentiment de sécurité personnelle et familiale avait connu une amélioration significative. Si les femmes de Guadalcanal se sentent plus en sécurité depuis 2003, celles de Malaita semblent avoir encore plus peur qu'avant.



L'expérience des îles Salomon renforce l'idée qu'un petit nombre d'armes peut avoir un effet dévastateur.<sup>36</sup> On estime que dans l'ensemble des îles Salomon il n'y avait que 3 500 armes en circulation mi-2003—qu'il s'agisse d'armes commerciales ou artisanales (Muggah, 2004, p. 5). Mais il est important de connaître les origines de ces armes et leur distribution entre les groupes pour mieux comprendre la demande. En effet, les stocks d'armes à feu malaitais étaient, semble-t-il, bas avant le début des tensions, les personnes interrogées citant seulement quelques fusils de chasse utilisés contre les animaux nuisibles et pour la protection personnelle. Mais les stocks ont augmenté après le déclenchement de la violence en 1998, quand les Malaitais ont acquis des armes des inventaires étatiques existants, en même temps qu'ils produisaient des armes artisanales et les introduisaient dans les réseaux de commerce et d'échange. Parallèlement, à Guadalcanal, tandis que les armes étaient produites de façon artisanale pendant les tensions, les personnes interrogées étaient catégoriques sur le fait qu'elles n'avaient pas été vendues ou échangées pendant cette période. Il est ainsi utile de mentionner que même si des efforts avaient été faits pour réduire l'offre d'armes commerciales illégales, une industrie très dynamique aurait néanmoins persisté dans la production et le commerce des armes artisanales.

#### Intervention : la campagne pour les Villages sans armes (Weapons Free Villages)

Même avant l'arrivée, en 2003, de la RAMSI dirigée par les Australiens, il existait toute une gamme d'initiatives locales qui avaient été lancées pour réduire la violence armée et la disponibilité des armes. Par exemple, le Peace Monitoring Council (PMC)<sup>37</sup>, dont le but était de surveiller le cessez-le-feu, avait créé en octobre 2000 les équipes de l'International Peace Monitoring (IPC) qui avaient pour objectif d'inciter les communautés concernées à rendre les armes et d'œuvrer pour la réconciliation. Suivant les termes du TPA, une amnistie sur les armes a été lancée peu après. Les premiers retours d'armes ont été encourageants. En juillet 2001, 1 304 armes à feu et 3 600 cartouches avaient été remises aux équipes de l'IPC (Muggah, 2003, p. 11). En mars 2002, plus de 10 000 personnes ont participé au *Wokabaot fo Pis* ('Promenade pour la paix'). Sur la base de ces premiers succès, deux autres amnisties ont eu lieu en avril et mai 2002, qui ont abouti à la récupération de 2 043 armes à feu et 2,86 tonnes d'explosifs (Nelson et Muggah, 2004, p. 15).

Afin de consolider ces retours prometteurs, le PMC a lancé une série de campagnes nouvelles et innovantes. Suspectant qu'un certain nombre d'armes étaient toujours en circulation malgré les trois amnisties, et reconnaissant qu'on trouvait même encore des reliques de la Seconde guerre mondiale, le PMC a lancé la campagne des Villages sans armes (Weapons Free Village, WFV). La conception et l'administration des WFV devaient être surveillées par le PMC lui-même, une organisation autochtone établie avec la participation du gouvernement des îles Salomon, des représentants des anciens groupes de l'IFM et du MEF, et la contribution régulière des gouvernements des

provinces. La PMC avait quatre objectifs principaux : la réconciliation nationale, la poursuite des remises d'armes, la promotion des valeurs et des traditions villageoises, et la bonne gouvernance. En plus de soutenir la mise en œuvre de la campagne pour les WFV, les surveillants locaux de la paix basés dans 11 structures de surveillance à Guadalcanal et Malaita gardaient l'œil sur tout acte de violence. Ils ont aussi accepté toute arme rendue volontairement, sans entreprendre de poursuites.

Le programme de WFV fonctionne à travers une combinaison d'incitations et d'éléments dissuasifs. En reconnaissant publiquement les villages qui, sur les deux îles, se sont débarrassés des armes qui leur restaient, ce programme espère encourager le retour d'armes supplémentaires et stigmatiser les villages qui n'en rendent pas. Lorsque la PMC considère qu'un village ne contient plus d'armes, une cérémonie locale se tient au cours de laquelle les chefs du village et une sélection de villageois signent ensemble une 'déclaration sans armes', un serment solennel par lequel ils s'engagent à tenir les armes éloignées du village dans le futur. On donne ensuite au village un certificat et un panneau 'sans armes' qui proclame son statut. Le panneau demande aux autres de respecter les vœux des villageois de ne pas ramener d'armes dans la communauté, une stratégie similaire à celle des Gun Free Zones en Afrique du Sud (LeBrun et Muggah, 2005, p. 30).

La campagne WFV elle-même a été lancée à cause de la perception par la population d'une présence persistante des armes dans leur communauté, malgré les amnisties. Ses instigateurs ont reconnu que beaucoup des populations concernées continuaient à se sentir menacées malgré l'accord de paix et le cessez-le-feu. Il était également clair que la sécurité publique était encore réduite, principalement en raison de l'effondrement des forces de police dans les zones rurales. Les surveillants de la PMC jouaient ainsi en quelque sorte le rôle d'une police de remplacement à Guadalcanal et à Malaita, le RSIP étant notablement absent dans de nombreux endroits de l'île (Nelson et Muggah, 2004, p. 16, fn. 8).

La campagne WFV a introduit un certain nombre de mécanismes innovateurs censés réduire la demande en armes légères. Par exemple, l'intervention a pris en compte le fait que les fusils sont rarement détenus à titre individuel aux îles Salomon, mais sont plutôt intégrés à un ensemble complexe d'obligations ethniques et claniques. Elle a donc mis en place une combinaison d'éléments dissuasifs collectifs, comptant sur le système de *wantok* et la pression sociale pour inciter les groupes à rendre des armes. Le WFV a également reconnu que les programmes nationaux mis en œuvre à Honiara ne permettraient de récupérer que peu d'armes au niveau local. Des 'promoteurs de la paix' basés dans les zones rurales ont donc été mis en place ; ils entreprennent une négociation au cas par cas avec les communautés concernées. Les promoteurs du WFV ont reconnu que si leurs efforts ne trouvaient pas leur source dans l'expérience et les coutumes locales, et si les populations concernées n'étaient

pas encouragées à s'engager dans la mise en œuvre des programmes, la réduction de la demande se solderait probablement par un échec.

**Tableau 2. Résumé comparatif de la demande en armes légères dans le contexte des cinq études de cas**

Lieu	Programme d'intervention	Durée	Groupes-cibles	Préférence(s) profonde(s) (équivalent à la demande)	Résultats
Colombie	Divers programmes de désarmement au niveau municipal	Depuis 1995	Population urbaine de Bogotá	Sécurité ; Protection	Principalement, soutien pour le désarmement ; Réduction de la demande.
Bésil	Statut du Désarmement	Depuis décembre 2003 ; Résultat du référendum du 23 octobre 2005 : 'non' à l'interdiction de la détention d'armes par les civils	Ensemble de la population	Sécurité; Protection; Stabilité économique et sociale	Soutien au désarmement insuffisant pour interdire la détention d'armes par les civils; Réduction de la demande
Afrique du Sud	Projet GFZ	Depuis 1995	Ensemble de la population	Identité politique	Succès partiel de la réduction de la demande
PNG	Accord de paix de Mendi	3 mai 2002	Groupes tribaux armés non-étatiques ; ensemble de la population	Conflit	Succès limité des efforts de réduction de la demande
Iles Salomon	RAMSI  Campagne WFV	Depuis juillet 2003  Depuis 2002	Groupes tribaux armés non-étatiques ; ensemble de la population	Conflit	RAMSI: succès de la réduction de la demande ; WFV: succès partiel de la réduction de la demande

### *Réflexions sur les études de cas*

Les études de cas ont produit un large choix de résultats et de perspectives, faisant émerger plusieurs thèmes transversaux intéressants. Ils peuvent être utiles aux négociateurs et aux diplomates qui cherchent à renforcer leurs approches normatives et pratiques à l'égard du contrôle des armes, particulièrement en ce qui concerne la réduction de la demande. Sans prétendre à une liste exhaustive, les points suivants traversent l'ensemble des cas : (i) la demande apparaît historiquement et socialement déterminée, et les interventions ne peuvent ignorer ces facteurs ; (ii) l'intensité de la demande est souvent conditionnée par des facteurs structurels—tels que la qualité et le degré de gouvernance, ainsi que les dynamiques économiques et du marché du travail—et ces facteurs peuvent influencer le résultat des interventions ; (iii) la demande est affectée par la disponibilité des armes ; (iv) la demande n'est pas appréhendée de la même façon par les individus ou les groupes ; (v) la réduction de la demande se concentre moins sur la collecte des armes légères que sur d'autres moyens d'influencer le comportement ; et (vi) la réduction de la demande nécessite que soient corrigées les asymétries de l'information. Ces points sont discutés plus en détail ci-dessous.

La recherche qualitative entreprise dans les cinq études de cas aboutit au résultat-clé suivant : *les motivations pour l'acquisition des armes sont fortement conditionnées par l'environnement historique et social*. A titre d'exemple, dans le cas sud-africain, les fusils sont des objets imprégnés de significations symboliques liées au mouvement anti-apartheid, aux injustices continuellement éprouvées, et aux questions de statut et d'inégalité. La demande est enchâssée dans un ensemble d'expériences, de significations, et de visions du monde socialement déterminées. Les interventions techniques, a-historiques et stéréotypées visant à désarmer les individus ou à réduire l'usage impropre des armes à travers le seul mécanisme des prix risquent de ne fournir que des résultats médiocres, à moins qu'elles ne prennent en compte la façon dont les armes sont 'socialement construites'. Comme le montrent les études de cas, les interventions devraient exploiter et adopter les compréhensions, les symboles, les logos, etc. locaux appropriés, afin de façonner les préférences.

Dans le même ordre d'idées, un autre résultat-clé est le fait que *les motivations et les moyens sont affectés par les changements de facteurs structurels* (gouvernance, macro-économie, environnement du travail, etc.). Les changements de régime, les interventions militaires, les changements soudains dans la qualité de la gouvernance politique et économique, ou des changements importants dans les normes sociales représentent des sources potentielles de fragilité mais peuvent également ouvrir des espaces pour la réduction de la demande. En Afrique du Sud et au Brésil, les motivations et les moyens pour acquérir des armes ont été fortement influencés par les changements rapides intervenant dans les revenus des individus et les inégalités sociales. A l'opposé, l'intervention militaire de grande échelle qui a

eu lieu dans les îles Salomon, la Mission d'assistance régionale dans les îles Salomon (RAMSI), a suffisamment augmenté le prix réel et relatif des armes et refaçonné les préférences pour que cela conduise à une diminution considérable de la demande (avec le soutien de la campagne nationale des Villages sans armes). Ainsi, la demande n'est pas statique, mais fortement dépendante de facteurs exogènes. Les interventions qui se concentrent principalement sur les facteurs de niveau micro aux dépens des questions structurelles plus larges risquent de ne pas provoquer l'impact désiré.

Un autre résultat incontestable de toutes ces études de cas est le fait que *la demande est elle-même influencée par la disponibilité des armes*. Ainsi, la quantité d'armes légères qui peut devenir disponible de façon aussi soudaine qu'inattendue à la suite d'un changement brusque de régime, d'un conflit, ou d'un choc économique peuvent modifier les motivations et moyens de les acquérir. Ce cercle vicieux a été étudié par plusieurs économistes et spécialistes de santé publique dans le contexte des États-Unis, et nécessite des études plus approfondies.<sup>38</sup> Il semble que les implications au niveau des politiques mises en œuvre soient que la régulation et le retrait des armes de la société—à travers un meilleur enregistrement des armes, des mécanismes plus stricts d'attribution des licences, des activités de collecte et de destruction des armes bien mises en avant, etc.—peuvent influencer positivement la réduction de la demande.

Les études de cas mettent également en avant le fait que *les motivations et les moyens d'acquisition des armes légères diffèrent souvent entre les individus et les groupes*. Les cas du Brésil et de l'Afrique du Sud mettent en évidence les préférences distinctes qui ont conditionné l'acquisition d'armes parmi les classes moyennes et privilégiées d'un côté, et les membres des gangs et des groupes criminels de l'autre. En PNG et dans les îles Salomon, par contre, les groupes développent souvent un système de préférences collectives qui conditionne le type d'armes acquises, la manière dont elles sont stockées et gérées, leurs utilisateurs, et les circonstances de leur utilisation. Il est clair que les interventions conçues pour chaque groupe doivent être adaptées en profondeur pour refléter ces dynamiques. Les collectes d'armes qui visent des individus en PNG et dans les îles Salomon et ne prennent pas en compte les pressions exercées au niveau de la commune ainsi que les normes coutumières associées à la demande risquent d'échouer lamentablement. Les approches stéréotypées peuvent souvent sembler plus faciles à concevoir et à mettre en œuvre, mais elles présentent des risques évidents, en particulier celles qui mettent en avant la parité et l'homogénéité parmi les 'bénéficiaires'.

Dans chaque étude de cas, *les interventions se sont moins concentrées sur les aspects techniques de la collecte et de la destruction des armes que sur la manière d'influencer les préférences, les prix et les ressources disponibles pour acquérir des armes*. Cette approche va à l'encontre de la sagesse populaire du contrôle des armes, qui mesure souvent le succès aux résultats matériels obtenus, notamment le nombre d'armes rendues (en calculant par exemple le

coût par arme). Mais les interventions entreprises dans toutes les études de cas prennent en compte les facteurs environnementaux qui conditionnent l'usage des armes plutôt que les armes elles-mêmes. Par exemple, certaines initiatives ont inclus des restrictions temporaires sur le port et la détention d'armes à feu, une limitation spécifique en fonction des heures de la journée des vecteurs externes—tels que la vente d'alcool—qui influencent le recours éventuel aux armes, la mise en place ou le renforcement de normes sociales stigmatisant la possession d'armes, une formation et une communication adaptées vis-à-vis des institutions du secteur de la sécurité, ou encore un changement des contrôles légaux et sociaux associés à la possession d'une arme légale ou illégale. Ainsi, le succès de la réduction de la demande pourrait être mesuré non au nombre d'armes collectées, mais plutôt à la mesure dans laquelle les armes sont mises 'hors d'état de nuire' ou 'hors d'atteinte'.

La demande peut être influencée négativement ou positivement dans des environnements où les asymétries d'information sont légion. Chaque étude de cas démontre, néanmoins, qu'*une communication efficace et un effort de sensibilisation forment une pierre d'angle de la réduction de la demande*. Ainsi, la valeur des réseaux locaux de la société civile qui exploitent les réseaux d'information existants ne doit pas être sous-estimée—en particulier là où la présence étatique est faible (comme aux îles Salomon, en PNG, et ailleurs). En fin de compte, les États peuvent tirer des bénéfices moraux et politiques considérables d'un engagement actif en faveur de la réduction de la demande, en plus de contribuer à l'amélioration de la condition du genre humain.

#### **Section IV. Les prochaines étapes: Le Programme d'Action et au-delà**

Les États qui s'appêtent à participer à la Conférence d'Examen de 2006 savent qu'ils vont devoir relever plusieurs défis. Il leur sera non seulement demandé d'évaluer leur degré de réussite dans la mise en œuvre du PdA de 2001, mais également de déterminer les orientations et les engagements futurs de l'action internationale sur le contrôle des armes légères. Dans cette étude, nous avons montré que l'adoption d'une optique de la demande peut attirer l'attention sur certaines dimensions dont la prise en compte est cruciale pour le succès des efforts entrepris dans ce domaine. Dans cette dernière section, nous revenons sur certains des thèmes soulignés dans la Section I et illustrés par les études de cas de la Section III. Nous pensons que ces thèmes permettent non seulement de mieux comprendre l'ensemble des initiatives de contrôle des armes légères qui sont mises en œuvre dans différents pays affectés par ce problème, mais aussi d'aborder le problème des armes légères d'une manière plus complète pour faire évoluer les politiques que les acteurs étatiques et non-étatiques adopteront dans les années à venir.

Avant d'aller plus loin, néanmoins, il convient de souligner deux points importants qui émergent de cette étude et des autres analyses entreprises sur la demande en armes légères. Une réaction habituelle des États par rapport à la question de la demande est d'affirmer qu'il est impossible d'ajouter un nouvel élément à un PdA qui n'est encore que partiellement mis en œuvre. L'introduction d'une optique de la demande ne rajoute pourtant pas de nouvel élément : l'étude présente montre qu'au contraire, les facteurs de la demande jouent un rôle crucial dans le résultat des initiatives basées sur l'offre, même dans une approche du contrôle des armes légères ne prenant en compte que le 'commerce illégal des armes légères et de petit calibre'. Une optique de la demande est nécessaire à la compréhension des projets en cours et de ce qui reste à faire.

Il ne faudrait pas non plus se focaliser sur le terme de 'demande'. Nous l'utilisons ici parce que l'approche économique de l'offre et de la demande permet de mettre en lumière des variables importantes qui sous-tendent la dissémination et la distribution des armes légères dans le monde d'aujourd'hui. L'importance que nous accordons à la question des motivations et des moyens doit montrer que notre utilisation du terme 'demande' représente une large gamme de facteurs à l'œuvre dans les sociétés qui doivent être pris en compte si l'on veut résoudre efficacement et de manière durable les problèmes liés aux armes légères. Le mot 'demande' semble être simplement le meilleur que nous ayons à notre disposition pour décrire les phénomènes observés. Les conclusions de notre étude sont en accord avec l'orientation du PdA : c'est l'État qui porte la responsabilité majeure du contrôle du commerce illégal des armes légères et de petit calibre, même si c'est au niveau local que les interventions portant sur la réduction de la demande sont les plus prometteuses.

De fait, il y a lieu de montrer un certain optimisme quant à la volonté des États de prendre en compte la question de la demande. Au début de cette étude, nous avons noté la compréhension grandissante par les États du fait qu'une réduction de l'impact de la violence causée par les armes légères doit pour réussir être fondée à la fois sur l'offre et la demande, comme on a pu le voir lors du BMS de juillet 2005. De plus en plus d'États et d'agences abordent la question du contrôle des armes légères d'une façon plus cohérente, en liant l'offre et la demande (Jackman, 2005, p. 5). Les États ont d'ores et déjà identifié toute une série de 'points d'entrée' qui paraissent prometteurs : aborder sérieusement la question des perceptions par les civils de l'insécurité, établir des liens plus solides entre développement et sécurité, renforcer les capacités en matière de résolution des conflits et mettre en place des institutions dans les zones à risques en matière de conflit, renforcer les interventions de DDR et SSR, et réaffirmer la valeur de la participation des communautés et de la société civile dans les activités de contrôle des armes.

Cette reconnaissance, par les États, de l'importance de la demande dans le contrôle des armes légères montre que le système multilatéral est en train d'intégrer les réalités changeantes du terrain. Les études de cas de la section précédente et d'autres éléments montrent que les pratiques entreprises par les acteurs de terrain peuvent guider à la fois la théorie et les politiques mises en œuvre. La vision qui émerge du BMS de 2005 fournit des preuves encourageantes sur le fait que de nombreux États pensent maintenant que le programme d'action sur les armes légères doit être renforcé par une perspective de la demande. Dans cette optique, le programme des actions à venir tel qu'il émergera de la Conférence d'Examen de 2006 doit non seulement soutenir les mesures qui concernent l'offre (telles que le contrôle des intermédiaires, de nouvelles directives sur les transferts d'armes, et des législations nationales plus efficaces sur la détention d'armes par les civils), mais également les dispositions pragmatiques et pratiques visant à réduire la demande.

Les résultats de cette étude vont dans le sens de ces développements. La proposition d'adopter une optique de la demande suggère plusieurs orientations-clés pour juger les progrès réels effectués à ce jour dans la mise en œuvre du PdA et pour promouvoir des actions au-delà du PdA. Nous les présentons ici comme des éléments qui peuvent être utilement incorporés aux résultats de la Conférence d'Examen.

*Intégrer le lien entre sécurité et développement.* Les relations dynamiques de cause à effet existant entre insécurité et sous-développement sont de mieux en mieux comprises (Small Arms Survey, 2003). Comme le note le Rapport de 2005 sur le développement humain, 'L'insécurité liée aux conflits armés reste l'un des plus grands obstacles au développement humain. Elle est à la fois une cause et une conséquence de la grande pauvreté' (PNUD, 2005, p. 151). Le Sommet mondial de 2005 a fait d'importantes références générales à ce lien :

Nous considérons que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme constituent le socle sur lequel repose le système des Nations Unies et les fondements de la sécurité et du bien-être collectifs. Nous reconnaissons que le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme sont inséparables et se renforcent mutuellement. (UN, 2005, sec. I, para. 9)

La Première Commission de l'Assemblée générale est allée plus loin à l'automne 2005 lorsqu'elle a recommandé par un vote de 160 à 1 l'adoption d'une résolution sur l'impact négatif, du point de vue humanitaire et du développement, de la production illicite des armes légères et de petit calibre, de leurs transferts, de leur circulation et de leur accumulation excessive. Cette résolution note que 'la Conférence d'Examen de 2006 sur le Programme d'Action représente l'occasion d'aborder les défis liés de la paix, de la sécurité et du développement, qui sont pertinents pour l'ordre du jour de cette conférence' (UNGA, 2005).

Nos études de cas illustrent clairement l'importance de ces liens, ou comment le manque de développement, les inégalités et l'insécurité se traduisent en termes de demande en armes légères, et comment la résolution même partielle de ces problèmes peut contribuer à réduire cette dernière. Néanmoins, le PdA n'accorde que peu d'attention à ces liens entre sécurité et développement.<sup>39</sup> L'évaluation, en 2006, des progrès effectués depuis 2001 doit observer dans quelle mesure cette dimension fondamentale est actuellement incorporée aux politiques et aux programmes des États, des agences internationales, et autres institutions. Les actions à entreprendre dans les années à venir doivent prendre en compte ces liens fondamentaux.

Dans le même ordre d'idées, les résultats de cette étude, parmi d'autres, suggèrent que des efforts devraient être faits pour *incorporer la réduction en armes légères dans le cadre général du développement durable*. La réduction de la pauvreté et le développement des infrastructures pourraient alors être entrepris également comme mesures de prévention de l'acquisition d'armes légères. Ces résultats indiquent que les programmes de contrôle des armes ont davantage de succès quand ils incluent une combinaison de mesures liées au développement, telles que des initiatives qui ciblent les jeunes en situation de risque, qui font la promotion de l'amélioration des infrastructures et des projets d'emploi, qui facilitent l'accès à l'éducation, et qui mettent en avant la réforme du secteur de la sécurité et de la justice. Ensemble, de tels programmes peuvent répondre à la série de problèmes qui nourrissent l'insécurité et la violence par arme à feu dans un contexte donné. L'intégration de la demande devrait, par exemple, être prise en considération dans les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (*Poverty reduction strategy papers* ou PRSPs).<sup>40</sup>

Comme l'a noté le président du BMS de 2005 dans sa déclaration finale à la conférence, 'Mettre sur une même ligne l'action contre le trafic, la prolifération et le mauvais usage des armes légères et des objectifs de développement plus

larges paraît logique, et fonctionne déjà dans de nombreux endroits. ... Pour le dire simplement, la réussite des Objectifs du Millénaire pour le développement exige également une action efficace sur les armes légères' (Patokallio, 2005, p. 2). Tout résultat de la Conférence d'Examen de 2006 qui ne prendrait pas en compte cette dimension cruciale et ne suggérerait pas des actions concrètes dans ce domaine pourrait légitimement être considérée comme ayant échoué d'une manière fondamentale.

**Encadré 2. Propositions pour la prochaine étape sur les armes légères : une 'optique de la demande' dans les résultats de la Conférence d'Examen de 2006**

Les États qui se rencontreront à New York en juillet 2006 feront tous les efforts possibles pour voir la Conférence d'Examen produire un document final qui non seulement rapportera ce que cet examen a révélé de l'expérience des cinq premières années de l'existence du *Programme d'Action*, mais établira également les étapes concrètes des actions futures des États, des régions, et de la communauté internationale toute entière. La préparation des éléments de base de ce document final commencera à prendre vraiment forme début 2006.

Les phrases qui suivent illustrent ce qui pourrait figurer dans un document final reflétant réellement les développements depuis 2001 si une 'optique de la demande' est appliquée, et qui l'intégrerait aux futures actions pour les cinq ans à venir.

*Pour la partie 'Déclaration de principes' du document final :*

1. *Rappelant* la préoccupation exprimée dans le Programme d'Action sur 'les répercussions potentielles de la pauvreté et du sous-développement sur le commerce illicite des armes légères sous tous leurs aspects' (I.3),
2. *Rappelant également* la préoccupation exprimée dans le Programme d'Action sur 'le lien étroit qui existe entre le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de drogues et de minéraux précieux et le commerce illicite des armes légères, et soulignant la nécessité impérieuse d'une action et d'une coopération internationales en vue de combattre ce commerce du côté de l'offre comme du côté de la demande simultanément' (I.7),
3. *Notant* qu'en septembre 2005 les dirigeants mondiaux ont souligné, dans le document final du Sommet mondial, que 'le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme sont inséparables et se renforcent mutuellement' (A/60/L.1, 9),
4. *Reconnaissant* avec une acuité nouvelle la façon dont le sous-développement, les inégalités et l'insécurité peuvent se traduire par une augmentation des motivations pour acquérir et détenir des armes légères

et de petit calibre, et dont leur réduction peut conduire à une diminution de la demande,

5. *Notant* les nouveaux éléments de preuve depuis 2001 indiquant l'importance de la réforme du secteur de la sécurité et d'une bonne gouvernance pour une gestion réussie du problème des armes légères et de petit calibre et, au-delà, leur relation avec les perceptions, par les civils, de leur sécurité et donc de la demande en armes légères et de petit calibre,
6. *Réaffirmant* l'importance des processus de démobilisation, de désarmement et de réintégration post-conflit exprimés dans le Programme d'Action (I.22(c), II.21, II.30, II.34, II.35, III.16) et soulignant le besoin particulier d'une plus grande attention aux processus de réintégration effective, étape-clé de la diminution du recours à l'utilisation des armes légères dans les contextes post-conflit,
7. *Préoccupés* par le fait que les situations post-conflit laissent souvent des armes légères et de petit calibre entre les mains de divers groupes et individus en plus des combattants, et notant le besoin de mettre en place des processus de règlement des conflits qui instaurent des mécanismes de récupération et de destruction de ces armes, en tant qu'élément de prévention d'un renouveau du conflit et pour assurer la durabilité du processus de paix,
8. *Rappelant* l'importance exprimée dans le Programme d'Action du soutien pour 'la recherche orientée sur l'action visant à mieux faire comprendre et connaître les problèmes liés au commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects'(III.18) et notant comment de telles recherches ont mis en lumière les facteurs causaux existant dans la production illicite, les transferts et la circulation des armes légères et de petit calibre, ainsi que leur accumulation excessive,
9. *Reconnaissant* que le Programme d'Action souligne la contribution à la promotion d'une 'culture de la paix' des efforts nationaux et internationaux pour prévenir, contrôler, et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (I.4) et de l'engagement pris en vue de mettre en avant et soutenir 'la recherche de solution négociées aux conflits, y compris en abordant les causes profondes de ces conflits' (III.4),
10. *Rappelant* la reconnaissance dans le Programme d'Action des différents moyens par lesquels le commerce illicite des armes légères et de petit calibre affecte des groupes particuliers de la société (par exemple I.6) et notant les preuves grandissantes qui soutiennent ce point de vue, y compris la façon dont les questions de genre peuvent jouer un rôle et la vulnérabilité particulière des jeunes,

11. *Rappelant également* que le Programme d'Action prend note de la contribution importante des acteurs de la société civile en 'aidant les gouvernements à prévenir, combattre et à éliminer le trafic illicite des armes légères sous tous ses aspects' (I.16) et reconnaissant les preuves considérables du rôle joué par les acteurs de la société civile, qui travaillent souvent en partenariat avec le Gouvernement au niveau local, et entreprennent des programmes positifs visant à réduire la demande en armes légères et de petit calibre.

*Pour la partie 'Programme de mise en œuvre' du document final :*

Nous, Etats participants à la Conférence d'Examen, mettrons en œuvre dans la période précédant la Conférence d'Examen de 2001 :

1. Veiller à ce que les mesures prises (sur le marquage et le traçage, les intermédiaires, les directives sur les transferts, etc.) prennent en considération l'impact qu'elles pourront avoir sur la demande en armes légères et de petit calibre ainsi que les actions requises au niveau de la demande pour que ces mesures soient efficaces ;
2. Chercher à incorporer des mesures en faveur de la réduction de la demande en armes légères dans le cadre général du développement durable, de façon à s'assurer que la réduction de la pauvreté et le développement des infrastructures sont également entrepris comme mesures de prévention pour réduire les motivations de l'acquisition d'armes légères ;
3. Accorder davantage d'attention—y compris par une assistance financière ou autre—au renforcement des initiatives de réforme du secteur de sécurité, y compris les programmes de police, en reconnaissance de la fonction cruciale que les perceptions de sécurité et de justice jouent dans les choix individuels en faveur de l'acquisition d'armes ;
4. Chercher à inclure toutes les personnes concernées au niveau de la communauté—les jeunes, les femmes, les institutions religieuses, les groupes marginalisés ou en conflit, les ONGs, les organisations professionnelles, les chefs traditionnels, et les anciens combattants—dans la formation d'une nouvelle législation et autres initiatives liées à la gestion des armes légères et de petit calibre et de réduction de la demande, en reconnaissance des preuves montrant qu'une telle participation est capitale pour concevoir et maintenir dans le temps des programmes efficaces ;
5. Prendre en considération dans la prochaine Assemblée biennale des États en 2007 un examen de la manière dont les organisations de la société civile, en particulier celles qui travaillent au niveau local, ont contribué à faire avancer les objectifs du Programme d'Action et les engagements pris

en 2001, y compris leur contribution à la réduction de la demande en armes légères et de petit calibre et la réduction générale de la violence armée ;

6. Inclure systématiquement des mesures nationales de réglementation des armes légères et de petit calibre dans les programmes et stratégies de long terme pour la construction de la paix dans les situations post-conflit ;
7. Financer et soutenir des programmes complets d'éducation à la paix, considérés comme partie intégrantes des initiatives de désarmement, démobilisation et réintégration, de développement, et de contrôle des armes ;
8. Soutenir le développement de programmes dirigés vers les processus de réconciliation sur le long terme, y compris les programmes de prise en charge des traumatismes psychologiques et, si besoin est, l'inclusion de méthodes autochtones de gestion des conflits ;
9. S'assurer que les considérations de genre et qui se rapportent à la jeunesse sont en première ligne des programmes de sécurité et de construction de la paix ;
10. Parrainer à travers le soutien des donateurs d'autres 'recherches orientées vers l'action' sur la façon dont la demande en armes légères est construite, sur la dynamique et les relations entre les facteurs liés à l'offre, au mauvais usage, et à la demande, et sur des 'points d'entrée' possibles pour des programmes qui visent à influencer les motivations et les moyens déterminant l'acquisition et la possession des armes légères.

Auteur : David Atwood

*Considérer la réduction de la demande comme un élément des programmes de gouvernance et de RSS.* Toutes nos études de cas ont démontré la nature cruciale de la relation entre les perceptions de l'efficacité et de l'équité des systèmes policier et judiciaire d'un côté, et la demande en armes légères de l'autre. Tandis que ce que l'on nomme la RSS fait l'objet d'une attention croissante dans le cadre des programmes post-conflit, le lien entre gouvernance, RSS et demande en armes légères n'est pas mentionnée dans le PdA (alors que leur lien avec la lutte contre le commerce illégal des armes légères et de petit calibre, en revanche, est mentionné). Néanmoins, l'étude présente et d'autres indiquent que les interventions sur l'offre et la demande ne rencontreront de succès que lorsque les gens se percevront en sécurité et que le secteur de la sécurité bénéficiera de niveaux raisonnables de crédibilité et de légitimité. Souvent, l'impact relatif de la loi ne dépend pas seulement de la façon dont elle est appliquée, mais aussi de la manière dont son application est ressentie comme juste ou injuste par les citoyens, et du degré auquel ces derniers se sentent protégés.

Un programme d'action complet sur les armes légères tel qu'il doit émerger de la Conférence d'Examen de 2006 doit reconnaître plus clairement que la gouvernance et la RSS sont des dimensions importantes du contrôle des armes légères, que ce soit dans une perspective de l'offre ou de la demande. La recherche suggère un certain nombre de dimensions importantes qui devraient être considérées comme des priorités pour la période à venir. Les États devraient s'engager de nouveau à renforcer les efforts qu'ils ont entrepris dans le domaine de la RSS, et les donateurs devraient soutenir de tels programmes. Les États doivent être encouragés à renforcer sur le terrain la RSS qui est une part essentielle d'un contrôle réussi des armes légères, et s'assurer que les exigences de la réduction des armes légères sont incorporées dans toute analyse des besoins de la RSS. Les donateurs devraient être encouragés à soutenir de telles initiatives.

Le succès des stratégies basées sur le lien entre gouvernance, RSS et réduction de la demande en armes légères dépendra en grande partie du niveau auquel des efforts auront été entrepris aux stades de la conception et de la planification pour intégrer les besoins des communautés telles que ces dernières les perçoivent et d'impliquer, le cas échéant, les personnes concernées dans la communauté dans la formulation des nouvelles législations. Les États et les autres acteurs devraient être encouragés à lancer et soutenir, lorsque c'est possible, des programmes de police communautaire et de 'justice réparatrice'. Un indicateur de l'insécurité ressentie et un déterminant de la demande en armes légères est la privatisation croissante de la sécurité (sociétés privées de sécurité par exemple). Les États pourraient s'engager à développer des mesures de contrôle ou des réformes adaptées et être encouragés à mettre fin à la pratique qui consiste à créer des groupes de sécurité civils, armés et informels qui sapent les perceptions de sécurité au sein de la communauté et accroissent la demande d'armes par les civils. Enfin, une lacune du PdA doit être comblée : l'absence de toute reconnaissance de la protection des droits de l'homme comme une composante fondamentale de l'objectif d'élimination du commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Si les droits fondamentaux des personnes—l'auto-détermination, le droit à la terre, la liberté—sont bafoués, alors celles-ci risquent d'avoir recours à la menace d'utilisation ou l'utilisation d'armes. Une optique de la demande sur le contrôle des armes rend cette lacune du PdA particulièrement flagrante.

*Incorporer la dimension locale.* Les études de cas ont montré l'importance des approches participatives qui partent de la base ('*bottom-up*') dans les projets de réduction des armes. En sollicitant activement un engagement local, ces approches ont une meilleure chance d'influencer la réduction de la demande en armes. Le PdA actuel laisse de côté cette dimension importante. Et pourtant, comme nous l'avons montré ici, c'est souvent au niveau local ou communautaire que les approches les plus imaginatives et les plus efficaces de la réduction de la demande sont élaborées. Dans le même ordre d'idées, il est important de s'assurer que toutes les personnes concernées sont incluses dans le

dialogue communautaire sur la sécurité, y compris les jeunes, les femmes, les institutions religieuses, les groupes marginalisés ou en conflit, les chefs traditionnels, les milieux économiques, et les anciens combattants. Un sentiment d'appartenance local est indispensable au succès des programmes de réduction de la demande. L'incorporation d'une optique de la demande attire l'attention sur cette dimension locale fondamentale. L'importance de la façon dont les approches locales ont contribué à remplir les objectifs du PdA doit faire partie du processus d'examen et cette dimension locale doit être intégrée consciemment dans les stratégies d'action qui émergeront de la Conférence d'Examen.

*Construire des partenariats avec la société civile.* Aborder le contrôle des armes légères par l'angle de la demande révèle également que les interventions sur les armes légères ne peuvent pas être poursuivies par les États seuls si elles veulent réussir. Les études de cas montrent que les acteurs de la société civile agissent comme catalyseurs des activités de réduction de la demande, et que des partenariats entre État et société civile sont nécessaires au succès des interventions sur le contrôle des armes légères. Au niveau multilatéral, il faut faire avancer l'idée qu'une action efficace sur les armes légères dépend de l'engagement de toute une gamme d'acteurs (y compris les organisations de la société civile), à plusieurs niveaux, dans toute une gamme d'actions. Lors de l'examen des progrès réalisés depuis les débuts du PdA, les contributions apportées par les acteurs non-étatiques, dont les organisations de la société civile, devront être prises en compte. Lors de la définition d'objectifs et de recommandations pour la période qui commencera après la Conférence d'Examen de 2006, les États devront adopter un langage qui aille au-delà de la simple rhétorique sur l'importance de la société civile pour prendre des engagements spécifiques visant à encourager des approches fondées sur la collaboration.

Ces quatre dimensions, qui ont des implications particulières pour le processus de la Conférence d'Examen, émergent clairement des études de cas. Ces recherches et d'autres observations sur la demande révèlent également plusieurs autres directions, discutées ci-dessous.

*Comprendre la réduction de la demande comme un élément de la résolution des conflits et de la promotion de la paix.* Tandis que le renforcement des secteurs de la justice et de la sécurité est crucial du point de vue de la demande en armes des individus et des groupes, la demande peut aussi être vue comme étant liée à l'accès à, et la capacité de mettre en application, d'autres formes de résolution non-violente des conflits à l'intérieur des sociétés. Les acteurs devraient être encouragés à financer et à soutenir des programmes d'éducation à la paix, conçus comme une partie intégrante des initiatives de DDR, de développement, et de contrôle des armes. Ils devraient également soutenir le développement de programmes en faveur des processus de réconciliation, y compris les programmes de prise en charge des traumatismes

psychologiques<sup>41</sup>, et éventuellement l'intégration de méthodes autochtones de gestion des conflits.

*Accorder plus d'attention aux groupes les plus affectés.* Les différents segments de la société ne sont pas affectés de la même façon par la violence liée aux armes légères ; l'impact de la demande en armes légères varie donc. Cela semble particulièrement important dans le cas des questions de genre. Les jeunes également représentent un groupe particulièrement vulnérable. Les acteurs impliqués pourraient être encouragés à promouvoir des approches qui placent les considérations de genre en première ligne des programmes de DDR et de construction de la paix, y compris le soutien à des modèles alternatifs de masculinité et la reconnaissance des besoins particuliers des femmes et des jeunes filles. Les interventions portant sur la réduction des armes doivent inclure des activités multidimensionnelles et intégrées pour les enfants et les jeunes qui courent des risques, et un financement solide et de long-terme pour des programmes centrés sur les jeunes (qui apparaît comme un complément des objectifs de développement plus larges), ainsi que des programmes spécifiques visant à renforcer la cohésion des familles.

*Soutenir et entreprendre des recherches précises et concrètes pour évaluer l'efficacité de la réduction de la demande.* Les études de cas du Small Arms Survey montrent que la compréhension des facteurs de la demande et le développement de réponses appropriées nécessite une recherche à l'intérieur des dynamiques culturelles, économiques, et politiques des acteurs dans un contexte donné. Un pas important a déjà été effectué dans la compréhension de la dynamique de la demande, mais notre connaissance des éléments déterminant l'offre et de la demande, ainsi que les relations complexes qui existent entre elles, reste limitée.

Il est donc urgent d'entreprendre dans les années à venir des recherches visant à collecter des informations solides, irréfutables et immédiatement utilisables pour la mise en œuvre de programmes divers. Ces recherches porteront sur les relations entre l'offre, la mauvaise utilisation des armes et la demande, ainsi que sur les possibles points d'accroche qui peuvent être identifiés pour une intervention de réduction de la demande.<sup>42</sup> Dans le cadre de l'élaboration d'un programme d'action renforcé émergeant de la Conférence d'Examen, les gouvernements concernés, les gouvernements donateurs et les agences non-gouvernementales sont encouragés à sponsoriser de telles recherches. Les donateurs devraient également soutenir les études qui contribuent à développer les connaissances sur des dimensions des armes légères qui n'ont pas été suffisamment examinées ou mal comprises, comme la dimension de genre dans l'usage des armes légères et de la violence associée, la façon dont la violence par armes légères sape les interventions post-conflit, et l'impact réel sur la réduction de la demande en armes légères des programmes de 'capacity building' en matière de gestion des conflits et de construction de la paix.

Le défi immédiat sera de transformer ces objectifs en une réalité, sous la forme d'un langage clair figurant dans le document final de la Conférence d'Examen de 2006. Au minimum, ce document devra prendre note explicitement de la nécessité d'aborder le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, *tant du point de vue de l'offre que de la demande*. Il devra également incorporer des références à la demande dans toute initiative fondée sur l'offre, par exemple dans les directives sur les intermédiaires et les transferts d'armes, et encourager l'inclusion d'un discours sur la demande lors de la conception des étapes pratiques de réduction de la violence, telles que la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de la RSS, du DDR, des programmes visant à réduire le nombre d'armes en circulation, et d'autres types de projets de micro-désarmement.<sup>43</sup>

Il faut se souvenir, néanmoins, que la Conférence d'Examen sera un processus politique basé sur le consensus, et dont les résultats seront façonnés par de nombreux facteurs, quelle que soit l'importance de la logique de la demande. Il est donc important d'observer que l'avenir du travail sur la réduction de la demande en armes légères ne repose pas sur ce seul processus multilatéral. Les progrès réalisés à ce jour sur la question de la demande n'ont dépendu ni du PdA ni de sa mise en œuvre par les États. De fait, comme nous l'avons vu, les agences internationales, les donateurs, les autorités municipales, et les groupes de développement communautaire ont déjà intégré l'approche de la demande en armes légères à leur action. Comme le montre cette étude, il n'y a à la rien de nouveau : c'est ce qui se passe actuellement.

Ces conseils, bien qu'écrits dans la perspective de la Conférence d'Examen, sont applicables à tous les acteurs impliqués dans le domaine des armes légères et les processus en cours. Il est donc vital que tous ces acteurs, et particulièrement les négociateurs en désarmement, qui n'en sont pas encore entièrement conscients, comprennent que le développement et la mise en œuvre de programmes efficaces et durables visant à réduire l'impact humain de la violence perpétrée par les armes dépendent en définitive de la réduction de la demande.

## Bibliographie

- Aguirre, Katherine et al. 2005. 'Assessing the Effect of Policy Interventions on Small Arms Demand in Bogotá, Colombia.' Document de travail (non publié). Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos (CERAC), Bogotá. Genève: Small Arms Survey. 29 octobre.
- Alpers, Philip. 2004. 'Gun Violence, Crime and Politics in the Southern Highlands: Community Interviews and a Guide to Military-style Small Arms in Papua New Guinea.' Document de travail (non publié). Genève: Small Arms Survey.
- . 2005. *Gun-Running in Papua New Guinea: From Arrows to Assault Weapons in the Southern Highlands*. Special Report No. 5. Genève: Small Arms Survey.
- et Conor Twyford. 2003. *Small Arms in the Pacific*. Occasional Paper No. 8. Genève: Small Arms Survey. Mars.
- Atwood, David et David Jackman. 2005. *Sécurité Globale : Une approche intégrant uniformément l'offre et la demande pour le contrôle des armes de petit calibre*. Document de travail. Genève : Bureau Quaker auprès des Nations Unies. Février.
- , Robert Muggah et Mireille Widmer. 2005. 'Motivations and Means: Addressing the Demand for Small Arms.' In *Missing Pieces: Directions for Reducing Gun Violence through the UN Process on Small Arms Control*. Genève: Centre for Humanitarian Dialogue, pp. 93–104.  
<[http://www.hdcentre.org/datastore/Small%20arms/Missing\\_Pieces/Missing%20Pieces.pdf](http://www.hdcentre.org/datastore/Small%20arms/Missing_Pieces/Missing%20Pieces.pdf)>
- Batchelor, Peter et Spyros Demetriou. 2005. *Securing Development*. New York: Bureau for Conflict Prevention and Recovery, PNUD.  
<[http://www.undp.org/bcpr/smallarms/docs/publication\\_07\\_05.pdf](http://www.undp.org/bcpr/smallarms/docs/publication_07_05.pdf)>
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2005. 'Brazilians Reject Gun Sales Ban.' *BBC News*. 24 octobre.  
<<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/americas/4368598.stm>>
- Boutwell, Jeffrey, Michael Klare et Laura Reed, eds. 1995. *Lethal Commerce: The Global Trade in Small Arms and Light Weapons*. Cambridge, Mass.: American Academy of Arts and Sciences.
- Brauer, Jurgen et Robert Muggah. 2006 (à paraître). 'Completing the Circle: Building a Theory for Small Arms Demand.' *Journal of Contemporary Security Policy*.
- Buchanan, Cate et David Atwood. 2002. *Curbing the Demand for Small Arms: Focus on Southeast Asia*. Genève: Centre for Humanitarian Dialogue et Bureau Quaker auprès des Nations Unies.
- Capie, David. 2003. *Under the Gun: The Small Arms Challenge in the Pacific*. Wellington: Victoria University Press.
- CASA (Coordinating Action on Small Arms Mechanism). 2005. 'The Impact of Small Arms: Statement to the Biennial Meeting of States to Consider the Implementation of the Programme of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects.' 12 juillet.

- Chetty, R., ed. 2000. *Firearm Use and Distribution in South Africa*. Pretoria: National Secretariat for Safety and Security, National Crime Prevention Centre.
- CIA (Central Intelligence Agency). 2005a. *CIA World Factbook 2005: Papua New Guinea*. Page web.  
<<http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/pp.html>>
- . 2005b. *CIA World Factbook 2005: Solomon Islands*. Web page.  
<<http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/bp.html>>
- CICR (Comité international de la croix rouge). 2004. 'Colombia: Armed Conflict Continues to Be Marked by Serious IHL Violations.' Genève: CICR. Juin.  
<<http://www.icrc.org/Web/Eng/siteeng0.nsf/iwpList248/9EE7C36EA1CEFB20C1256EC9004FFFBB>>
- Cock, Jacklyn. 2000. 'Weaponry and the Culture of Violence in South Africa.' In Virginia Gamba, ed., avec Clare Hansmann. *Society under Siege, Vol. III: Managing Arms in South Africa*. Pretoria: Institute for Security Studies, pp. 75–95.
- Cook, Philip J. et Jens Ludwig. 2000. *Gun Violence: The Real Costs*. Oxford: Oxford University Press.
- Dinnen, Sinclair. 1997. *Law, Order and State in Papua New Guinea*. Discussion Paper No. 97/1. Canberra: State, Society and Governance in Melanesia Project, Research School of Pacific and Asian Studies, Australian National University.
- Duffield, Mark. 2005. *Global Governance and the New Wars: The Merger of Development and Security*, troisième édition. Londres: Zed Books.
- Dyer, Gwynne. 2005. 'Brazil Prefers to Live with the Killings.' *Hamilton Spectator*, Ontario, Canada, p. D25. 29 octobre.
- Faltas, Sami, Glenn McDonald et Camilla Waszink. 2001. *Removing Small Arms from Society: A Review of Weapons Collection and Destruction Programmes*. Occasional Paper No. 2. Genève: Small Arms Survey. Juillet.
- Gould, Chandré et al. 2004. 'South Africa.' In Chandré Gould et Guy Lamb, eds. *Hide and Seek: Taking Account of Small Arms in Southern Africa*. Pretoria: Institute for Security Studies, pp. 133–266.
- Haley, Nicole et Robert Muggah. 2006 (à paraître). *Jumping the Gun: Rethinking the Causes and Effects of Armed Violence in Papua New Guinea*. Occasional Paper. Genève: Small Arms Survey.
- Hemenway, David. 2004. *Private Guns, Public Health*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Instituto Sou da Paz. 2005. *Disarmament News*, Année 11, No. 2. São Paulo: Instituto Sou da Paz. Mars.
- Jackman, David. 2003. 'Lessening the Demand for Small Arms and Light Weapons: Summary of International Workshops, 1999 – 2002.' Non publié. Genève: Bureau Quaker auprès des Nations Unies.
- . 2004. *Conflict Resolution and Lessening the Demand for Small Arms*. Genève: Bureau Quaker auprès des Nations Unies.
- . 2005. *A Broader Outlook: Progress on Demand Issues at the Second Biennial Meeting on Small Arms*. Genève: Bureau Quaker auprès des Nations Unies.

- Kabutaulaka, Tarcisius Tara. 2004. "Failed State" and the War on Terror: Intervention in the Solomon Islands.' *AsiaPacific Issues*, No. 72. Mars. <<http://www.eastwestcenter.org/stored/pdfs/api072.pdf>>
- Keegan, Margaret. 2005. *The Proliferation of Firearms in South Africa, 1994–2004*. Rapport de Gun Free South Africa (GFSA) mandaté et financé par Oxfam Canada. Johannesburg: GFSA. 30 avril. <<http://www.iansa.org/regions/safrica/documents/proliferation-firearms-southafrica.pdf>>
- Kingstone, Steve. 2005. 'Rare Drop in Gun Deaths in Brazil.' *BBC News*, 3 septembre.
- Kirsten, Adèle. 2001. 'Women Making the Links: Women, Peace and Justice.' In *In the Line of Fire: A Gender Perspective on Small Arms Proliferation, Peace Building and Conflict Resolution*. Compte-rendu de conférence, Genève, 7–8 Mars 2001.
- . 2005. Entretien avec des membres des Services de police sud-africains (SAPS) et du Registre central des armes à feu (CFR).
- et al. 2006. *Islands of Safety in a Sea of Guns: Gun-free Zones in South Africa's Fothane, Diepkloof, and Khayelitsha*. Working Paper 3. Genève: Small Arms Survey.
- Klare, Michael. 1999. 'The Kalashnikov Age.' *Bulletin of the Atomic Scientists: Small Arms, Big Problem*, Janvier.
- Laurance, Edward et Rachel Stohl. 2002. *Making Global Public Policy: The Case of Small Arms and Light Weapons*. Occasional Paper No. 7. Genève: Small Arms Survey. Décembre.
- LeBrun, Emile et Robert Muggah, eds. 2005. *Silencing Guns: Local Perspectives on Small Arms and Armed Violence in Rural Pacific Islands Communities*. Occasional Paper No. 15. Genève: Small Arms Survey. Juin.
- Lessing, Benjamin. 2005a. 'Demand for Firearms in Four Brazilian Cities.' Non publié.
- . 2005b. 'The Demand for Firearms in Rio de Janeiro.' In Rubem César Fernandes, ed. *Brazil: The Guns and the Victims*. Rio de Janeiro: Viva Rio, pp. 202–20.
- Llorente, M., J. Núñez et M. Rubio. 2000. 'Efecto de los controles al consumo de alcohol y al porte de armas de fuego sobre los homicidios en Bogotá: Investigación "Caracterización de la violencia homicida en Bogotá".' *Documento de Trabajo*, No. 6. Bogotá: Paz Pública-CEDE-UNIANDES y Alcaldía de Bogotá.
- Meddings, David. 2005. 'Statement of the World Health Organisation to the Second Biennial Meeting of States.' Genève: OMS. <<http://www.un.org/events/smallarms2005/regional-intlorg-pdf/WHO.pdf>>
- Muello, Peter. 2005. 'Brazilians Reject Proposed Gun Ban.' Associated Press. 24 octobre.
- Muggah, Robert. 2000. 'Through the Developmentalist's Looking Glass: Conflict-induced Displacement and Involuntary Resettlement in Colombia.' *Journal of Refugee Studies*, Vol. 13, No. 2, pp. 133–64.

- . 2003. *Reconsidering Small Arms in the Solomon Islands—Findings*. Policy briefing mandaté par le PNUD. Genève : PNUD.
- . 2004. *Diagnosing Demand: Assessing the Motivations and Means for Firearms Acquisition in the Solomon Islands and Papua New Guinea*. Discussion Paper 2004/7. Canberra: State, Society and Governance in Melanesia Project, Research School of Pacific and Asian Studies, Australian National University.
- . 2006 (à paraître). 'Regulating Small Arms: Assessing Normative Progress on Reducing Supplies, Effects and Demand.' In Thomas Biersteker, Peter Spiro, Chandra Sriram, et Veronica Raffo, eds., *International Law and International Relations: Bridging Theory and Practice*. New York: Routledge.
- et al. 2005. 'Means and Motivations: Rethinking Small Arms Demand.' *The HFG Review*, Printemps, pp. 31–8. Harry Frank Guggenheim Foundation.
- et Peter Batchelor. 2002. 'Development Held Hostage': *Assessing the Effects of Small Arms on Human Development*. New York: PNUD. Avril.
- et Jurgen Brauer. 2004. *Diagnosing Small Arms Demand: A Multi-disciplinary Approach*. Discussion Paper No. 50. School of Economics and Management, Université de KwaZulu-Natal, Durban, Afrique du Sud. Juin.
- Nelson, Carol et Robert Muggah. 2004. *Solomon Islands: Evaluating the Weapons Free Village Campaign*. Rapport indépendant mandaté par le Small Arms Survey. Genève: Small Arms Survey.  
<<http://www.smallarmssurvey.org/AddRes/Weapons%20Free%20Villages%20Evaluation%20Nelson%20Muggah.pdf>>
- Patokallio, Pasi. 2005. 'Chairman's Concluding Statement to the Biennial Meeting of States to Consider the Implementation of the Programme of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects.' 15 juillet.  
<<http://www.un.org/events/smallarms2005/chair-statement-end.pdf>>
- PBS (Public Broadcasting Service). n.d. (non daté). 'The Colombian Cartels.' *Frontline*.  
<<http://www.pbs.org/wgbh/pages/frontline/shows/drugs/business/inside/colombian.html>>
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2005. *International Cooperation at a Crossroads: Aid, Trade and Security in an Unequal World*. New York: Organisation des Nations Unies.  
<[http://hdr.undp.org/reports/global/2005/pdf/HDR05\\_complete.pdf](http://hdr.undp.org/reports/global/2005/pdf/HDR05_complete.pdf)>
- Regehr, Ernie. 2004. *Reducing the Demand for Small Arms and Light Weapons: Priorities for the International Community*. Working Paper No. 04-2. Canada: Project Ploughshares.
- République de Colombie. 1993. *Decreto numero 2535 de 1993 (diciembre 17) por el cual se expiden normas sobre armas, municiones y explosivos*. 17 décembre.  
<<http://www.mindefensa.gov.co/nuevoweb/normatividad/DEC.%202535%20DE%201993.htm>>
- Reuters. 2005. 'Brazil Sets Date for Referendum on Gun Sales Ban.' 7 juillet.

- Singh, Jasjit, ed. 1995. *Light Weapons and International Security*. New Delhi: Indian Pugwash Society et British American Security Information Council.
- Small Arms Survey. 2003. *Small Arms Survey 2003: Development Denied*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2004. *Small Arms Survey 2004: Rights at Risk*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2005. *Small Arms Survey 2005: Weapons at War*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2006 (à paraître). *Small Arms Survey 2006*. Oxford: Oxford University Press.
- Soares, Luiz Eduardo. 1996. *Violence and Politics in Rio de Janeiro*. Rio de Janeiro: ISER.
- SA HealthInfo. 2005. 'National Injury Mortality Surveillance System.' Rapports annuels 1999–2004. Cape Town: South African Medical Research Council (MRC). <<http://www.sahealthinfo.org/violence/nimss.htm>>
- Stewart, Frances et Valpy Fitzgerald. 2001. *War and Underdevelopment: The Economic and Social Consequences of Conflict*. Oxford: Oxford University Press.
- UN (Organisation des Nations Unies). 2001. *Programme of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects*. A/CONF.192/15. <[http://www.disarmament.un.org/cab/smallarms/files/aconf192\\_15.pdf](http://www.disarmament.un.org/cab/smallarms/files/aconf192_15.pdf)>
- . 2004. *A More Secure World: Our Shared Responsibility*. Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement de l'ONU. New York: Organisation des Nations Unies. <<http://www.un.org/secureworld/report3.pdf>>
- . 2005. *Document final du Sommet mondial de 2005*. A/60/L.1 du 20 septembre. <<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/487/61/PDF/N0548761.pdf?OpenElement>>
- UNGA (Assemblée générale des Nations Unies). 1997. *Report of the Panel of Governmental Experts on Small Arms*. A/52/298 du 27 août. <[http://www.smallarmssurvey.org/source\\_documents/UN%20Documents/Other%20UN%20Documents/A\\_52\\_298.pdf](http://www.smallarmssurvey.org/source_documents/UN%20Documents/Other%20UN%20Documents/A_52_298.pdf)>
- . 1999. *Report of the Group of Governmental Experts on Small Arms*. A/54/258 du 19 août. <[http://www.smallarmssurvey.org/source\\_documents/UN%20Documents/Other%20UN%20Documents/A\\_54\\_258.pdf](http://www.smallarmssurvey.org/source_documents/UN%20Documents/Other%20UN%20Documents/A_54_258.pdf)>
- . 2005. *Addressing the Negative Humanitarian and Development Impact of the Illicit Manufacture, Transfer and Circulation of Small Arms and Light Weapons and Their Excessive Accumulation*. A/C.1/60/L.34/Rev. 1 du 21 octobre.
- UNIDIR (Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement). 2005. 'Statement to the Biennial Meeting of States to Consider the Implementation of the Programme of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects.' 12 juillet.

- <<http://www.un.org/events/smallarms2005/regional-intlorg-pdf/UNIDIR.pdf>>
- UPI (United Press International). 2005. 'Colombia may extend AUC deadline.' 11 novembre.
- Villaveces, Andrés et al. 2000. 'Effect of a Ban on Carrying Firearms on Homicide Rates in Two Colombian Cities.' *Journal of the American Medical Association*, Vol. 283, No. 9, pp. 1205-9.
- Viva Rio. 2005. 'A Victory for Peace: Brazil to Decide Gun Control Policies in Its First National Referendum.' Rio de Janeiro: Viva Rio. 11 juillet.  
<[http://www.vivario.org.br/publique/cgi/cgilua.exe/sys/start.htm?UserActiveTemplate=\\_vivario\\_en&inford=1049&sid=28](http://www.vivario.org.br/publique/cgi/cgilua.exe/sys/start.htm?UserActiveTemplate=_vivario_en&inford=1049&sid=28)>
- Wood, Brian et Johan Peleman. 1999. *Controlling the Brokers and Shipping Agents*. Oslo: International Peace Research Institute.

---

## Notes

- <sup>1</sup> Ce chapitre sur la demande en armes légères du *Small Arms Survey 2006* développe les résultats de ces études de cas, examine la question de la demande d'un point de vue plus théorique, et ouvre la voie à de futures recherches et politiques (Small Arms Survey, 2006).
- <sup>2</sup> Voir par exemple Laurance et Stohl (2002), qui étudient l'évolution et la formation des priorités de politique publique (internationale) en lien avec la question des armes légères.
- <sup>3</sup> Pour être exact, tandis que le PdA se concentre exclusivement sur le 'commerce illicite' des armes légères, une relation étroite apparaît dans certains endroits entre l'offre et la demande. Par exemple, dans le paragraphe 7 du Préambule, le 'lien étroit qui existe entre le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de drogues et de minéraux précieux et le commerce illicite des armes légères' est noté, et les États soulignent 'la nécessité impérieuse d'une action et d'une coopération internationales en vue de combattre ce commerce du côté de l'offre comme du côté de la demande simultanément'. Des références indirectes à la demande peuvent également être trouvées ailleurs dans le PdA. Il y a par exemple la reconnaissance d'une préoccupation pour 'les répercussions potentielles de la pauvreté et du sous-développement sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects' et d'autres expressions qui impliquent une nécessité de comprendre et prendre en compte les facteurs de la demande, y compris le rôle joué par le DDR des anciens combattants, la reconnaissance du besoin de 'redoubler, si besoin est, d'efforts pour remédier aux problèmes liés au développement humain et au développement durable', et le besoin de prendre en compte des domaines connus communément sous le nom de 'réforme du secteur de la sécurité' (RSS). Voir l'analyse du contenu du PdA en termes de demande dans Regehr (2004). Pour un résumé du vocabulaire de la demande dans le PdA, voir Jackman (2004).
- <sup>4</sup> Pendant cette période, un intérêt de pure forme était accordé aux 'causes profondes' ('*root causes*') de la violence armée et aux relations de cause à effet présumées entre la disponibilité des armes et le commencement des conflits, mais les discussions restaient abstraites et confuses.
- <sup>5</sup> Voir, par exemple, Small Arms Survey (2003, pp. 255–75; 2005, pp. 267–301) et Faltas, McDonald et Waszink (2001) pour un examen des activités de collecte d'armes.
- <sup>6</sup> En 1999, QUNO a lancé une série d'ateliers pour évaluer comment la demande était comprise au niveau des communautés, et élaborer les réponses qui auraient le plus de chances de réduire les motivations des individus pour acquérir des armes. Voir la série de rapports préparés par QUNO sur le sujet de la demande (<<http://www.quno.org>>), y compris Buchanan et Atwood (2002) et Atwood et Jackman (2005).
- <sup>7</sup> Voir, par exemple, le travail de Mark Duffield (2001) et de Frances Stewart et Valpy Fitzgerald (2001). De nombreuses agences multilatérales—y compris l'Union européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement, l'OTAN, et d'autres—ont explicitement pris en compte ces problèmes. La sécurisation du développement est également de plus en plus manifeste dans les priorités et les activités de certains donateurs majeurs. Le Royaume-Uni, par exemple, a récemment créé un fonds commun qui coordonne et intègre certaines activités—y compris les efforts pour promouvoir la RSS et le contrôle des armes—à travers le Département pour le développement international, le Home Office, et le Département de la Défense. Le

---

Canada a également adopté une stratégie '3D', qui intègre les activités de la défense, du développement et de la diplomatie.

- <sup>8</sup> Une optique de la demande en armes légères peut être considérée comme applicable à différents acteurs –des forces armées et institutions étatiques (la demande étatique) jusqu'aux groupes armés, les communautés, et les civils. Bien que l'étude présentée ici prenne principalement en compte ces trois dernières catégories, les facteurs qui influencent la demande étatique sont également des variables importantes à prendre en considération. A ce niveau, la demande est déterminée par des facteurs tels que les stratégies de défense, les cycles d'acquisition de matériel militaire, les contraintes budgétaires, et les précédents historiques ; elle représente un élément fondamental des flux d'armes intra et inter-étatiques. Selon Jurgen Brauer : 'En principe, la théorie de la demande s'applique à tous les types d'acheteurs, mais dans le cas d'acheteurs représentant des entités collectives, comme la demande d'un État en armes légères, la décision d'achat n'est plus un acte privé et individuel mais un choix public et collectif' (Small Arms Survey, 2006). Les facteurs déterminant la demande étatique et leur intersection avec ceux influant la demande des groupes et des individus représentent un domaine qui mériterait des recherches plus approfondies.
- <sup>9</sup> La demande pour la violence et la demande pour les armes à feu se superposent, mais ne sont pas des concepts identiques. La première inclut une demande pour la violence qui n'est pas commise par le biais des armes, tandis que la seconde peut inclure une demande pour les armes sans but violent (pour le tir sportif ou la chasse, par exemple). L'étude présente se concentre néanmoins sur les cas où les deux types de demandes coïncident.
- <sup>10</sup> Un programme en apparence aussi anodin que le rachat ('*buy-back*') des armes peut échouer complètement si le prix proposé est comparativement élevé, mais qu'il mésestime les préférences des groupes ou individus concernés. Un tel programme peut alors avoir pour effet pervers d'injecter de nouvelles ressources (monétaires et autres), dans un contexte où les préférences pour les armes sont élevées, augmentant directement les ressources disponibles pour acheter de nouvelles armes. Si cette observation sur le fait que les programmes de rachat d'armes peuvent alimenter le marché des armes illégales n'est pas nouvelle en soi, la méthode permettant d'analyser ce phénomène, en revanche, l'est.
- <sup>11</sup> Voir, par exemple, Brauer et Muggah (2006) et Muggah et Brauer (2004) pour une analyse de la littérature sur la demande sous l'angle de la criminologie, de la santé publique, de la sociologie, de la psychologie, et de l'économie.
- <sup>12</sup> Ce tableau s'inspire pour une large part d'Atwood, Muggah et Widmer, 2005, pp. 100–101.
- <sup>13</sup> Les sources qui servent de base au résumé qui suit se trouvent dans Alpers et Twyford (2003), Kirsten et al. (2006), Lessing (2005a; 2005b), Muggah (2003; 2004), Nelson et Muggah (2004), et Aguirre et al. (2005), entre autres. Ces études de cas et la question de la demande en général feront l'objet d'études plus approfondies dans Small Arms Survey (2006).
- <sup>14</sup> Cette étude de cas est basée sur Lessing (2005a; 2005b), sauf indication contraire.
- <sup>15</sup> Un certain nombre de raisons peuvent expliquer la victoire du 'non' au référendum brésilien. Comme dans les autres pays où des procédés similaires de vote populaire existent, le premier référendum du Brésil a permis aux Brésiliens d'exprimer leur mécontentement à l'égard du gouvernement de Lula, affecté par des scandales récents et largement médiatisés. Ensuite, les partisans du 'oui' ont dû faire face à une opposition considérable de la part du lobby du 'non' qui était soutenu par l'industrie. Le 'non' signalait également l'inquiétude persistante des Brésiliens vis-à-vis de la

- 
- faiblesse perçue de la sécurité publique. Le Small Arms Survey prépare, avec Viva Rio, une étude (à paraître en 2006) sur les leçons à tirer de ce processus.
- <sup>16</sup> Cette étude de cas est basée sur Aguirre et al. (2005), sauf indication contraire.
- <sup>17</sup> Un débat persiste entre les autorités gouvernementales et les organisations des droits de l'homme sur le nombre absolu de personnes déplacées dans le pays, portant notamment sur le moment où les déplacements ont commencé et quand ils se sont terminés (Muggah, 2000).
- <sup>18</sup> La présence à Bogotá de firmes multinationales et une population significative d'étrangers peut aussi affecter l'augmentation du pourcentage de permis accordés.
- <sup>19</sup> Le nombre d'armes saisies dans le cadre de dégâts matériels ou de blanchiment d'argent représentent seulement 2 pour cent des armes récupérées.
- <sup>20</sup> Cette mesure était appelée *Hora Zanahoria* ('l'heure de la carotte'). En Colombie, dans le langage familier, une 'carotte' fait référence à quelqu'un qui se couche tôt et boit peu d'alcool.
- <sup>21</sup> Cette mesure était appelée *Hora Optimista*.
- <sup>22</sup> Cette étude de cas est basée sur Kirsten et al. (2006), sauf indication contraire.
- <sup>23</sup> L'UDF était constitué d'une large coalition d'Églises, d'associations civiques, de syndicats, d'organisations estudiantines, et d'associations sportives (Keegan, 2005, p. 13).
- <sup>24</sup> Aucune donnée n'est encore disponible sur les tendances de la demande au cours du temps par type d'arme en Afrique du Sud.
- <sup>25</sup> Pour des informations détaillées sur les armes perdues par la police, les militaires, et les services publics, ou qui leur ont été volées, voir Gould et al. (2004).
- <sup>26</sup> Cette tendance descendante est basée sur des données du Registre central des armes à feu d'Afrique du Sud (CFR), citées par Keegan (2005, p. 84), et confirmées par les données du National Injury Mortality Surveillance System (NIMSS) comprenant l'année 2004 (SA HealthInfo, 2005). Les données de NIMSS montrent une réduction légère mais significative du nombre d'homicides en général ainsi qu'une diminution de l'utilisation des armes à feu dans les morts par cause non-naturelle dans trois villes principales, Cape Town, Durban, and Johannesburg.
- <sup>27</sup> Au même moment, le lobby pro-armes d'Afrique du Sud est dominé par les Sud-Africains blancs (Gould et al., 2004, p. 207).
- <sup>28</sup> Cette étude de cas est basée sur Muggah (2004) et Alpers et Twyford (2003), sauf indication contraire.
- <sup>29</sup> Des études récentes entreprises par le Small Arms Survey ont également conclu que la violence sexuelle et domestique est la première cause de victimisation dans le pays, tant dans les zones urbaines que rurales (Small Arms Survey, 2006; Haley et Muggah, 2006).
- <sup>30</sup> Les petits trafics en provenance de l'île de Bougainville, où a également lieu un conflit armé, est une source secondaire d'armes (Capie, 2003, p. 92; Alpers, 2005, pp. 69-70).
- <sup>31</sup> Ceux qui finissent par acquérir des armes commerciales obtiennent un prestige et une notoriété importants.
- <sup>32</sup> Des entretiens menés par le Small Arms Survey (2006) révèlent également que la culture des armes à feu est largement répandue dans les Southern Highlands de PNG. De nombreuses personnes interrogées considéraient qu'il était légitime de porter une arme. Plus de 60 pour cent d'entre elles achèteraient une arme si elles le pouvaient, et plus de 30 pour cent achèteraient ou emprunteraient une arme.
- <sup>33</sup> Le terme "wantok" (un langage) en dialecte mélanésien signifie littéralement quelqu'un qui parle le même langage. Dans son usage populaire, il fait référence aux relations d'obligation qui s'établissent entre personnes d'une même famille, d'un

---

même clan ou d'une même tribu, ainsi que des formes plus lâches d'association' (Dinnen, 1997, p. 13).

- <sup>34</sup> La section sur les îles Salomon est basée sur Nelson et Muggah (2004) et Muggah (2004), sauf indication contraire.
- <sup>35</sup> En simplifiant abusivement, on peut décrire les Malaitais comme ayant généralement un système basé sur une succession par les hommes, et les habitants de Guadalcanal par les femmes. Un problème-clé parmi les résidents de Guadalcanal était le fait qu'en épousant des membres de leurs familles, les Malaitais acquéraient ostensiblement certaines de leurs propriétés, amenaient ensuite leurs familles et cimentaient les droits coutumiers de résidence.
- <sup>36</sup> Voir par exemple LeBrun et Muggah (2005) pour un examen des perceptions communautaires de l'insécurité dans les communautés insulaires rurales du Pacifique-Sud.
- <sup>37</sup> Le PNC a été rebaptisé National Peace Council (NPC) en 2002.
- <sup>38</sup> Voir par exemple Hemenway (2004), Cook et Ludwig (2000), et Small Arms Survey (2004, pp. 173–211).
- <sup>39</sup> Le paragraphe 3 du PdA note: '*Également préoccupés* par les répercussions potentielles de la pauvreté et du sousdéveloppement sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects' (UN, 2001).
- <sup>40</sup> Les programmes sur les armes légères ont récemment été ajoutés à la liste des dépenses liées aux conflits, à la construction de la paix, et à la sécurité qui peuvent être couvertes par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Les directives du CAD sur les armes légères incluent des mesures portant sur l'offre mais aussi sur la demande (OCDE, 2005).
- <sup>41</sup> De tels processus ont pour principal objectif de modifier les images personnelles et les identités des personnes qui ont été exposées à des conflits violents, aux abus, aux injustices, et aux discriminations ethniques—qu'il s'agisse des victimes, des auteurs de crimes, ou des deux.
- <sup>42</sup> Dans sa déclaration au BMS de 2005 sur l'impact des armes légères, le Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères (CASA) de l'ONU a déclaré, à propos de la nécessité de faire des recherches orientées vers l'action: 'L'analyse et l'évaluation attentives des stratégies de prévention de la violence à travers une recherche orientée vers l'action peuvent fournir les éléments de preuve à partir desquels il est possible de déterminer ce qui constitue les meilleures pratiques et de guider l'action politique des pays donateurs et des États concernés par le problème. Il y a un réel besoin de développer une base de connaissances dans ce domaine et d'établir un répertoire des 'leçons apprises'. La recherche orientée vers l'action met l'accent sur l'intervention en parallèle avec l'étude de ses effets. Elle représente ainsi un mécanisme idéal par lequel les États, les organisations internationales, et la société civile peuvent tirer les conclusions appropriées et des conseils politiques pour le futur' (CASA, 2005, p. 6).
- <sup>43</sup> Par exemple, il est important qu'un soutien croissant soit accordé à la dimension 'réintégration' du DDR, actuellement reconnue comme la moins développée à ce jour et qui est pourtant celle qui est liée de la façon la plus cruciale aux aspects de la demande dans les contextes post-conflit.